



2ème TRIMESTRE 1988

Avril - Mai - Juin

Bulletin de

I' A. N. A. I.

publié par

**L'ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENS D'INDOCHINE
ET DU SOUVENIR INDOCHINOIS**

agrée par le Ministère des Anciens Combattants
et par la Fondation de France

15, Rue de Richelieu
75001 PARIS

TÉL 42.61.41.29
C C P 21897 _05 V PARIS

Dépôt légal : N° 46423
Commission paritaire des papiers
de presse : N° 1632-D.73

2ème TRIMESTRE 1988
Avril - Mai - Juin

E D I T O R I A L

Directeur de la publication :
Général Guy SIMON
Secrétaire Général : F. LE BOUTEILLER
Rédacteur en Chef : Colonel LEFRANCQ
Composition et maquette : Madeleine BARET
Adresse de la revue :
15 rue de Richelieu - 75001 PARIS
Tél : 42 61 41 29
Imprimeur : M. MANCEAU BERNAUDIN
15 rue Molière - 75001 PARIS

SOMMAIRE

- Editorial du Président	Page 1
- Le Comité National d'Entraide	Page 3
- Notre Service Social	Page 4
- Tableau d'Honneur des donateurs	Page 5
- Les Martyrs du Vietnam	Page 6
- Copies d'actes religieux établis au Vietnam	Page 7
- L'Ecole Française d'Extrême-Orient	Page 8
- Droits des militaires déportés par les japonais	Page 10
- Avis importants aux adhérents 75 92	Page 12
- Les boat-people et la "Jeanne d'Arc"	4 pages hors texte
- Vie des Sections	Pages 13 à 22
- Nouvelles brèves du Vietnam Sud	Page 23
- Bibliographie	Page 24
- Avis de Recherche	Page 25
- Voyages au Vietnam	Page 26
- Dates à retenir	Page III
- Appels des trésoriers	Page IV



Un certain mouvement dans les effectifs de l'ANAI depuis deux ans (1) nous conduit à réfléchir à notre vocation. Les idées que je vais vous soumettre ne sont pas nouvelles, mais il est toujours bon de reformuler sa profession de foi.

Quel est le bilan de l'ANAI ? Quels sont ses objectifs ? De quelles dérives doit-elle se garder ? Ces interrogations vont guider l'examen de nos devoirs et de nos droits vis-à-vis de nous-mêmes et de la France.

°
° °

Héritière d'une société de secours mutuel antérieure à la Sécurité Sociale, l'ANAI a conservé son esprit d'entraide en l'appliquant aux problèmes du jour. Récemment encore, elle a prévenu les rapatriés des dernières mesures relatives aux indemnités. Concernant ses adhérents dans le besoin, lorsqu'une situation grave découle de leur séjour en Indochine, elle pare au plus pressé en attendant l'intervention des services officiels.

Constituée en association d'anciens combattants et de victimes de guerre, elle a assisté de très nombreux blessés et malades. Madame BASTID a animé pendant des années plusieurs équipes de dames visiteuses des hôpitaux, dont l'action, bien que réduite, continue toujours actuellement.

Décorations militaires et pensions d'invalidité échappent à sa responsabilité. Les organismes gouvernementaux (BCAAM (2) pour les décorations, centres de réforme pour les pensions) tiennent à dialoguer sans intermédiaire avec les intéressés. Mais les sections départementales de l'ANAI servent parfois d'écrivain public à ceux-ci.

°
° °

Fusionnée avec l'association du Souvenir Indochinois, l'ANAI a le culte des morts, de ceux qui ont donné leur vie pour l'Indochine française comme des Indochinois tombés sur le sol français pendant les conflits mondiaux. Les événements récents l'ont amenée à orienter le gouvernement vers le rapatriement des 26 000 cercueils qui viennent d'arriver à Fréjus, et à correspondre avec les familles sensibilisées par cette opération.

Jumelée avec le Comité national d'entraide, qu'elle a contribué à fonder, et avec de multiples associations locales, elle se préoccupe des réfugiés d'Indochine, par fidélité à des peuples amis et dans l'émotion du témoignage porté par ces évadés, qui n'hésitent pas à braver la mort pour rejoindre la France.

.../...

(1) - 1000 cessations de paiement de cotisation, 2000 adhésions nouvelles.
(2) - Bureau Central d'archives administratives militaires, 64023 PAU cedex.

Ce témoignage, l'ANAI veut aussi le porter elle-même, en expliquant à l'opinion publique, à la jeunesse en particulier, ce que fut l'oeuvre française en Extrême-Orient : oeuvre civile essentiellement, d'aménagement du territoire, de sauvegarde des patrimoines culturels, d'ouverture des esprits, de rapprochement des coeurs ; oeuvre militaire en cas de besoin, de protection contre les pirates et les terroristes, les envahisseurs chinois, japonais ou siamois. Par des conférences et des expositions, elle s'efforce de pallier les insuffisances des programmes scolaires, voire de lutter contre la désinformation. Certaines manifestations ont connu un grand succès.

Où est l'originalité ? dira-t-on, alléguant que d'autres amicales se proposent les mêmes buts. Oui et non. S'il est vrai que chacun de nos objectifs est commun à l'ANAI et à telle ou telle autre, aucune association ne souscrit à l'ensemble de notre charte, aucune ne se consacre à l'Indochine totalement et limitativement. D'Alexandre de Rhodes à nos jours en effet, toutes les époques nous intéressent, nous sommes ouverts à tous les Français d'Indochine et à tous les Indochinois.

En revanche, nous ne sommes pas spécialistes d'autres parties du monde, nous n'avons pas le goût de décrypter le sens de l'histoire ni la prétention de dicter la politique de la France. Est-ce là aussi une différence avec d'autres ?

Témoins de la France en Indochine puis témoins de l'Indochine en France, tels sont les rôles que nous ont attribués le hasard et la fidélité. A l'ANAI nous en sommes fiers et nous voulons en être dignes.

Le Général de Division Guy SIMON
Président de l'ANAI



LE COMITE NATIONAL D'ENTRAIDE

Le Comité national d'entraide franco-vietnamien, franco-cambodgien, franco-laotien a été fondé en 1975 à l'initiative du Président de la République pour maîtriser les problèmes posés par l'afflux des réfugiés d'Indochine en Métropole et par le foisonnement des suggestions en leur faveur.

Doté d'une structure opérationnelle souple, il s'est acquitté rapidement de trois missions essentielles, qu'il continue à assumer, dans le domaine de la conception, de la liaison et de l'action.

Etat-major de conception, il a aidé le gouvernement à définir la politique générale d'accueil et d'insertion des réfugiés en France, et à préciser dans ce cadre le rôle de nombreux organismes et associations.

Bureau de liaison, il veille à l'échange des informations entre ces organismes et associations : informations sur les flux migratoires à l'échelon national, sur les difficultés et les modes opératoires à l'échelon local. Ses délégations départementales prolongent la coordination nécessaire.

Organisme d'action, il a détaché une antenne à Bangkok de 1976 à 1983 pour rechercher dans les camps thaïlandais les réfugiés que la France se devait d'accueillir en priorité.

Puis il a construit deux villages en Guyane afin d'y installer des agriculteurs laotiens d'ethnie hmong. Il a favorisé leur évolution vers l'autosuffisance alimentaire et se préoccupe aujourd'hui de leur expansion industrielle et commerciale.

A Paris, il aide les réfugiés dans leurs démarches administratives, vérifie l'authenticité de leurs documents, pallie leur absence par l'enregistrement de déclarations sur l'honneur, offre un service de traduction par interprètes assermentés, propose des emplois et recherche des logements.

Il s'attache à conserver le patrimoine culturel des réfugiés, notamment pour faciliter leur insertion sur le plan psychologique, en apportant son soutien aux manifestations artistiques qu'ils organisent.

L'ANAI a toujours été jumelée au Comité national d'entraide. En 1975 Madame BASTID a fait partie de ses membres fondateurs. En 1988 le Général SIMON vient d'en être nommé président.



Lorsque nous avons créé, à la fin de l'année 1948, un groupement de "dames visiteuses des hôpitaux militaires", il était bien évident que nous visitions les blessés et malades revenant de la guerre d'Indochine ; ceux-ci, parfois isolés dans les hôpitaux, étaient des gars de l'Assistance publique ou des combattants qui, pour des raisons diverses, n'étaient pas visités régulièrement par leurs familles.

Par la suite, les chambrées de ces combattants d'Extrême-Orient se vidant, après un temps de soins plus ou moins long, ce furent les combattants d'une autre guerre, hélas, qui les remplirent, la guerre d'Algérie.

C'est alors que les chefs des différents services de ces hôpitaux nous demandèrent de soutenir notre action en visitant ceux qui remplaçaient dans les chambrées nos combattants d'Extrême-Orient.

J'étais donc au Val-de-Grâce quand arriva de l'hôpital d'Alger, Robert HARTEEL, atteint de la plus sévère forme de poliomyélite; il était entièrement paralysé.

Son séjour en cet hôpital dura 17 ans ! ... entouré de soins attentifs et d'appareils sophistiqués.

Cette forme de polio ne cédant pas, il fut décidé de le renvoyer chez lui à la condition qu'il eût une infirmière capable de manier ces appareils. Ce fut sa soeur, jeune veuve, Madame Rachel LEFEVRE, qui, après un stage très poussé d'adaptation au Val-de-Grâce, le prit en charge et ne le quitta plus pendant près de 21 ans, ne s'accordant aucun repos dans une maison vaste et confortable entourée d'un jardin et d'un parc.

J'allais le voir ; notre joie était grande de nous retrouver, Robert, Rachel et moi-même, et cela aussi dura 20 ans.

Robert nous a quittés au début du printemps, après nous avoir donné un exemple vivant de l'abnégation la plus absolue, sans jamais se plaindre de sa terrible condition physique : il respirait jour et nuit au moyen d'une trachéotomie électrique reliée à un appareil Armstrong permettant les bouffées d'air nécessaires à ses poumons. Ceci ajouté à sa paralysie l'obligeait à une vie quasiment sédentaire.

Robert avait toutes les patiences, aidé par sa foi et la pratique de la religion.

Ceux qui ont eu le privilège de connaître Robert HARTEEL dans l'acceptation de son mal et Rachel, sa soeur, dans l'exercice de son inlassable dévouement, restent pénétrés par cet exemple de vie incomparable et aussi en restent marqués profondément.

Je suis de ceux-là et ne dirai jamais assez haut mon admiration et mon émotion devant l'attitude exceptionnelle de ce grand handicapé. Il était généreux pour son entourage. Il me recevait et ne me laissait jamais partir sans que Rachel ne glissât dans ma poche un chèque de la part de son frère pour notre service social de l'ANAI.

Pourrai-je jamais oublier la bouteille de champagne toujours préparée à chacune de mes arrivées? Tant d'attentions qui me touchaient au coeur.

Son martyre a pris fin. Nous l'avons entouré dans l'église de son village à Nortbecourt près de Saint-Omer. Plusieurs prêtres de ses amis concélébraient la cérémonie très recueillie. Des témoignages de sa vie exemplaire furent prononcés. Sa famille - ils étaient dix enfants - ses amis l'entouraient. Rachel à ma confusion m'avait placée près d'elle. Puis ce fut la tombe de famille où il a rejoint ses parents.

Robert restera toujours l'être exceptionnel que le destin m'a permis de connaître.

Merci à vous, Robert de nous avoir montré votre bonté d'âme, votre courage, votre abnégation et votre confiance en Dieu. Merci à vous, Rachel, de nous avoir pénétrés de votre immense dévouement, de votre inlassable patience et de votre courage puisés également en Dieu.

Vous resterez à jamais, cher Robert, le plus admirable des amis qui a su atteindre au sublime.

Hélène BASTID

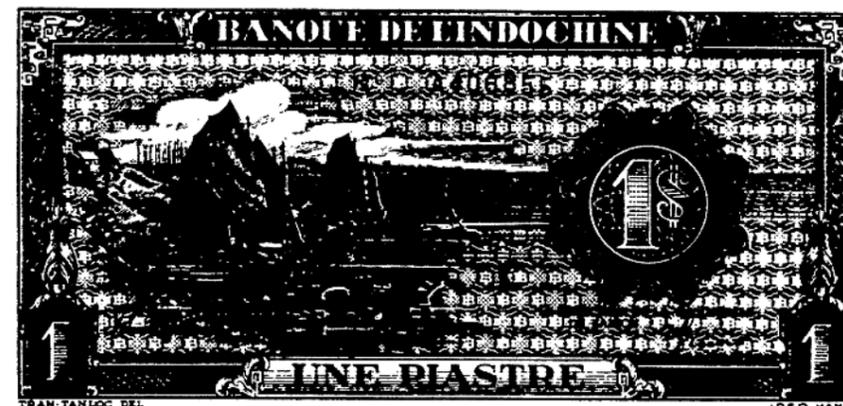
TABLEAU D'HONNEUR DES DONATEURS

DE 1986

Mesdames BASTID, BAUCHART, BORGNIS DESBORDES, COISSANDEAU, FRANCO, DE LABRUSSE, GIRAUD, MORO, B. SIMON, J. SIMON, VIDAL DE LA BLACHE.

Ambassadeur GORCE - Généraux BASTEAU, BELGODERE, CANDELIER, CHAUMET, COMPAGNON, COSTA DE BEAUREGARD, DELARBRE, DE FALLOIS, GRILLOT, DE LASSUS SAINT GENIES, LE COZ, DE LUZE, LOIZILLON, RENAUD, SAUDER, G. SIMON, J. SIMON, SOMPAIRAC - Colonels COUFFINHAL, DEMAISON, FELIX, GAUTHIER, JACQMIN, LEVAZEUX, MESLIER, SOCLET - Commissaire en chef TROCHU - Commandants CUENOT, FRANCO - Capitaine NOUAILLAC.

Messieurs BALLAY, BAUMANN, BENON, BOCABARTEILLE, BOTTEQUIN, BOUALILI, BROTON, BUSIN, CAILLAUD, CHAPOULAUD, COSSERON DE VILLENOISY, COUROT, COUSIN, DURANDET, DAUPHIN, DEPUILLE, DESLORIEUX, DOBROUCHKISS, DOUX, FARAILL, FORMEY DE SAINT LOUVENT, GIRAULT, GRANDJEAN, KOWACHICHE, DE LABOULAYE, LATOUR, LANGUIGNIER, LESCLOUPE, MARCUEYZ, MARTHOUD, PONTILLE, ROCHEPEAU, ROUYRENC, SAVIN, VAURABOURG, VIEL, DE VOGUE.



DE 1987

Mesdames BASTID, BOUCHARD, CARAYOL, COISSANDEAU, J. COUSIN, R. COUSIN, FOURNIER, GIRAUD, LANGEARD, MARCILLE, MINOT, MORO, SIMON.

Généraux BLEY, BOURSIER, DE BRANCION, CHOMEL, COMPAGNON, DELARBRE, DE FALLOIS, GRILLOT, HENRY, DE LASSUS SAINT GENIES, LEBERT, LOIZILLON, RENAUD, TRAN VAN DON - Colonels BRANCHE, BRASSENS, CHATEAU-JOBERT, CHESNE, COUFFINHAL, DEMAISON, FELIX, LEVAZEUX, MALAVARD, SOCLET, TEULIERES, Commandant PETIT.

Messieurs ANSARDI, AUBRY, BALLAY, BASCHKIROFF, BASTIAT, BAUDELAIRE, BAUMANN, BEAL, BENON, BERGER, BERNADET, BESINEAU, BONNET, BOTTEQUIN, BOUE, BOURGOUGNON, BROTON, BROUET, BUSIN, CHAPOULAUD, CHENIVESSE, CLEMENTIN, COLLIGNON, COUSIN, COUTURIER, DAUPHIN, DELSENY, DEPUILLE, DESLORIEUX, DORE, DUTRIEZ, EUDELIN, FLORIO, GARGOU, GARILLLOT, GASPARD, GIRARD, GODINOT, GRANDJEAN, GUY, HARTEEL, HASCOET, JOIRE, KERBOURCH, LAFROGNE, LANGUIGNIER, LACROIX, LANQUETIN, LECLERC, LE RUEN, MICHEL, MICHELET, MOISSINAC-MASSENAT, NGUYEN VAN THUONG, PARIS DE BOLLARDIERE, PATRICOT, PAUCHON, POSTIC, PIONTKOWSKI, PRIOU, REMOVILLE, DE RENEPONT, RETIF, RIVES, RIVIERE, SANNIER, SAVIN, SENTIS, VAURABOURG, VIVIER, DE VOGUE, VOISIN.

LES MARTYRS DU VIETNAM

Nous reproduisons ci-après un fort intéressant article du Père Jean-Marie Bosc, des Missions étrangères de Paris, qu'il a déjà fait paraître dans le journal La Croix du 17 mai 1988 :

"Les catholiques vietnamiens, depuis longtemps, nourrissaient l'espoir que leurs martyrs seraient canonisés. Le 19 juin, le Pape exaucera ce vœu en canonisant 117 d'entre eux, parmi lesquels dix missionnaires français des Missions étrangères. Ce nombre peut paraître important. Il est infime par rapport aux 100 000 fidèles qui moururent pour la foi au Vietnam.

Mais ces canonisations ne font pas le bonheur de tous. Dès leur annonce en septembre 1987, les autorités vietnamiennes réagirent. Les martyrs, pour eux, n'étaient que des opposants au pouvoir de l'époque, qui amenèrent même les Français à intervenir. Tout est vu sous un angle politique, et les motivations de foi leur sont totalement étrangères. Comme, malgré tout, les canonisations vont avoir lieu, les autorités vietnamiennes ont demandé qu'au moins trois martyrs soient rayés de la liste car ils n'ont pas eu, selon elles, une attitude conforme à l'intérêt national.

Sans entrer dans la controverse, il faut rappeler les grandes lignes des persécutions et les replacer dans l'histoire troublée de l'époque.

La véritable histoire de l'évangélisation commence en 1615, avec l'arrivée des jésuites portugais dans le port de Tourane (Da Nang). Le grand convertisseur fut le jésuite français Alexandre de Rhodes, qui rencontra un succès extraordinaire. Malgré des expulsions répétées, il administra des milliers de baptêmes, si bien qu'en 1640, les chrétiens étaient déjà 12 000.

Mais dès le début, des oppositions se firent jour. On accusait les chrétiens de détruire les statues sacrées, de pratiquer la monogamie, et surtout de ne pas observer le culte des ancêtres, fondement religieux et social de la société vietnamienne. Ces accusations, avec des variantes, se retrouveront tout au long des persécutions. Le peuple, aussi bien que les gouvernants, sentait bien qu'un élément nouveau était introduit par la foi chrétienne : la croyance en un Dieu suprême auquel tous devaient obéissance, même l'empereur. Comme, de plus, cette religion avait été introduite par les Portugais, elle apparaissait étrangère.

Le premier martyr connu fut André Trung, catéchiste d'Alexandre de Rhodes, qui fut exécuté devant lui en 1644 pour le décourager de revenir. Au XVII^e siècle, nombre de persécutions locales firent déjà quelque 30 000 morts chez les chrétiens. C'était, notons-le, bien avant que les Français arrivent.

Les grandes persécutions coïncident avec le XIX^e siècle. Pourtant, tout avait bien commencé. Un missionnaire, Monseigneur Pigneau de Béhaine, avait aidé un prince du Sud à unifier le pays. En 1802 ce prince se proclama empereur sous le nom de Gia Long et son règne fut une période de calme pour les chrétiens.

Minh Mang, son fils, lui succéda en 1820. Il choisit une politique d'isolement pour le pays, aussi bien au point de vue commercial que religieux. Le 6 janvier 1833 paraissait un premier édit de persécution générale. La répression, surtout concentrée à la Cochinchine (Sud) s'étendit bientôt au Tonkin (Nord). Plusieurs dizaines de milliers de chrétiens périrent.

Le fils de Minh Mang, Thieu Tri, succéda à son père en 1841. Les six ans de son règne furent une période de calme relatif. Des navires français commençaient, en effet, à faire escale dans le port de Tourane et l'empereur craignait une intervention étrangère s'il persécutait trop les missionnaires.

Changement d'attitude avec Tu Duc (1847-1883). Celui-ci voulait réaliser à tout prix l'unité politique et religieuse de la nation. Mais les Français étaient de plus en plus présents à Tourane où plusieurs engagements navals eurent lieu. Puis ils s'emparèrent de Saïgon. Pendant toute cette période, la persécution fit rage car les chrétiens étaient soupçonnés en plus d'être les amis de ces étrangers dont ils avaient la religion. Aucune protestation de leur part n'y pouvait rien. Edits de persécution et répressions impitoyables se succédèrent pendant douze ans, jusqu'en 1862, date à laquelle un traité fut conclu entre la France et Tu Duc, dont une clause prévoyait la liberté pour les chrétiens. De terribles persécutions reprendront plus tard avec la "révolte des lettrés". L'occupation française y mit graduellement fin.

L'histoire des persécutions au Vietnam est une des pages les plus sanglantes de l'histoire de l'Eglise. Aucune autre Eglise nationale n'a pareil nombre de martyrs. Bien sûr, leur histoire doit être replacée dans le contexte du temps : une époque où les révoltes et les luttes entre factions locales étaient fréquentes, où France et Angleterre se taillaient en Extrême-Orient un empire colonial.

Mais il faut remarquer d'abord que l'évangélisation et les premières persécutions commencèrent quelque deux cents ans avant que les premiers navires de guerre français arrivent au Vietnam. Ensuite, l'essentiel des accusations contre les chrétiens fut toujours qu'ils prétendaient obéir à un Jésus qui était un étranger, à un Dieu qu'ils plaçaient même au-dessus de l'empereur. Et presque tous moururent en protestant de leur double fidélité : à leur foi d'abord, à l'empereur ensuite. Quel que soit le contexte historique, c'est là la marque d'authentiques martyrs".



OBTENTION DE COPIES D'ACTES RELIGIEUX ETABLIS AU VIETNAM

Il est vraisemblable que certaines personnes peuvent avoir besoin de ce genre de documents. Il se trouve que les Missions Etrangères de Paris sont provisoirement en possession des registres de baptême suivants, concernant des résidents français au Vietnam :

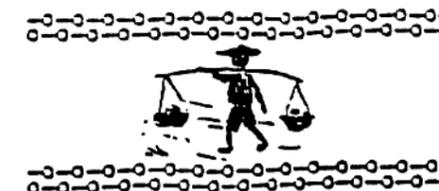
Les registres de la chapelle de l'hôpital "Grall" à Saïgon, de 1942 à 1975.

Les registres de l'aumônerie des Français, de 1940 à 1975.

Les registres de la clinique Saint-Paul de Saïgon, de 1940 à 1975.

Les demandes de certificats de baptêmes devront être adressées au supérieur de la maison des M.E.P. (128 rue du Bac - 75341 PARIS Cedex 07).

A noter qu'il existe aussi des registres au Vicariat aux Armées, car certains actes religieux ont été accomplis par les aumôniers militaires, même pour des non militaires. L'adresse du Vicariat est la suivante : 20 rue Notre Dame des Champs 75006 PARIS.



OU EN EST L'ECOLE FRANCAISE D'EXTREME-ORIENT ?

L'Ecole Française d'Extrême-Orient a été fondée en 1901 pour opérer sur le plan "culturel" dans le vaste triangle géographique : Inde - Japon - Indonésie ; son domaine d'investigation était l'archéologie, l'épigraphie, l'anthropologie, l'ethnographie, etc, c'est à dire pour l'essentiel les sciences humaines. 1901, c'était la pleine période de la "colonisation" !

La naissance d'une institution de ce genre pendant une telle période paraît peut-être anormale aux anticolonialistes dogmatiques d'aujourd'hui, en raison des phantasmes qui les empêchent de voir les réalités d'autrefois.

Quelles étaient ces réalités ? Rappelons-les très brièvement. Au 19^e siècle de vastes régions de la planète - Asie, Afrique, Océanie - étaient en très grande partie fermées et bloquées. Il était conforme au "sens de l'histoire" de les ouvrir, pour les faire participer à la vie économique et culturelle du monde. L'Occident qui était techniquement le plus avancé avait historiquement vocation à entreprendre cette ouverture, qui pour les intéressés ne pouvait être qu'une révolution. Elle ne s'est pas faite sans difficultés.

Un seul pays fermé, le Japon de l'ère Meiji, après un coup de semonce de l'Amérique a compris le sens de l'opération et a eu la capacité de réaliser par lui-même sa révolution modernisatrice ; il fut hélas le seul ! Partout ailleurs, ce fut l'échec et le refus. Ce qui imposa d'effectuer l'ouverture de force - comme un accouchement au forceps - puis de prendre en mains les pays concernés pour empêcher un retour en arrière, et pour former de nouvelles élites adaptées à la civilisation moderne.

La "colonisation" en fut le moyen. Puis par la suite, quand ces élites furent formées et devinrent opérationnelles, sonna l'heure inévitable de la décolonisation ; celle-ci s'effectua avec plus ou moins de bavures suivant les cas et les circonstances.

L'E.F.E.O. trouva très normalement sa place dans l'ouverture "culturelle" des régions fermées et quasi-inconnues d'Asie. Elle a rempli sa mission remarquablement dans toute l'aire géographique où elle avait vocation d'opérer, et plus spécialement dans l'Indochine qui était devenue française.

Aussi après un bref passage à Saïgon établit-elle son siège à Hanoï en 1902. Elle y resta jusqu'en 1954 (évacuation d'Hanoï après les accords de Genève), avant de passer à Phnom-Penh de 1954 à 1975 (irruption des Khmers rouges) ; puis de s'installer à Paris (22 avenue du Président Wilson).

L'œuvre de l'E.F.E.O. a été considérable dans tous les domaines de sa compétence ; elle a permis de restituer des civilisations anciennes et inconnues, qui ont enrichi le patrimoine culturel de l'humanité et facilité la compréhension entre des peuples très éloignés les uns des autres.

Il faudrait des pages pour évoquer cette œuvre. Ceux que la question intéresse pourraient consulter les publications de l'E.F.E.O. depuis ses débuts (soit à son siège social, soit à l'Académie des Sciences d'Outre-Mer) ; ou sur un plan plus condensé prendre connaissance du très intéressant article de Madame Solange Thierry dans une publication commune de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer, de l'A.N.A.I. et de l'Institut de l'Asie du Sud-Est parue en 1985 et intitulée : "Indochine ; Alerte à l'histoire".

Tous les pays actuels d'Indochine (Vietnam, Laos, Cambodge) ainsi que ceux qui n'existent plus (comme le Champa) ont été concernés par les activités et les réalisations de l'E.F.E.O. Mais ce qui fut le plus spectaculaire et le plus connu a été la restitution de l'antique civilisation khmère, dont le splendide complexe archéologique d'Angkor est la partie principale ; ce qui a nécessité un travail extra-

ordinaire de découverte, de dégagement, de sauvegarde et de réfection (anastylose), ainsi que de décryptement et d'investigation historique.(1)

Toute une cohorte de chercheurs et de réalisateurs s'est dévouée avec passion à cette oeuvre, depuis le capitaine d'Infanterie coloniale Lunet de Lajonquière au début de la colonisation, jusqu'à Louis Malleret et ses successeurs en passant par Jean Comaille, Louis Finot, Henri Parmentier, Maurice Glaize, Henri Marchal, Georges Cœdès, Bernard Groslier, pour n'en citer que quelques uns (car il y en eut beaucoup d'autres). Et très vite les autochtones furent associés à leur travail à des niveaux de plus en plus élevés.

Depuis 1975 c'est hélas la régression, dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres ; maintenant seulement, avec l'espoir de réamorcer un tourisme fournisseur de devises, on recommence à parler timidement de la reprise d'une action scientifique et artistique, basée sur une aide extérieure.

L'E.F.E.O. n'est pas restée passive et n'a pas été bloquée pendant cette nuit indochinoise car elle poursuit sa mission fondamentale définie dès ses débuts dans le reste de l'aire asiatique.

Elle entretient toujours, en effet, des antennes dans quatre pays d'Asie : (2) Pondichéry (Inde ex-française), Java (Indonésie), Thaïlande (de même culture bouddhiste que Laos et Cambodge), Japon (Kyoto). Un de ses objectifs principaux actuels est l'étude approfondie du Bouddhisme ancien et moderne, notamment des nuances qu'a pu lui apporter le génie de chaque peuple.

Du côté de l'Indochine, des contacts ont été partiellement repris. C'est ainsi qu'un programme de recherches commencerait à fonctionner avec le Vietnam (Institut Han-Nam), en vue de l'établissement en 1989 d'un catalogue des documents conservés. Rien de concret encore avec le Laos, qui semblerait désireux de réamorcer une collaboration. Par contre la nuit continue en ce qui concerne le Cambodge, malgré des bruits de réouverture au tourisme des sites d'Angkor.

De toutes manières, l'Ecole Française d'Extrême-Orient est toujours vivante et toujours prête à agir comme par le passé. C'est très heureux pour la notoriété de la France, qui doit s'attacher à être présente activement (donc aussi culturellement) dans une zone du monde appelée à devenir prioritaire dans un avenir peut-être moins lointain qu'on ne le pense.

A. TEULIERES

(1) - L'auteur qui a servi autrefois au Cambodge, où il a eu notamment la responsabilité de la région de Siem Réap - Angkor, a été en mesure d'apprécier sur le terrain la qualité des travaux de l'E.F.E.O.

(2) - Renseignements aimablement fournis par Madame Rajot, bibliothécaire de l'E.F.E.O.



LES MILITAIRES DEPORTES PAR LES JAPONAIS
ONT-ILS DROIT AU TITRE DE DEPORTE RESISTANT ?

-:--:--:--:--

(Extrait d'une étude du Colonel Marcel MEDRANO)

Les militaires français d'Indochine tombés aux mains des Japonais le 9 mars 1945 et les jours suivants ont été internés puis transférés dans les camps de concentration. Huit camps, dont les plus sinistres et les plus importants furent ceux de HOA-BINH, ont été reconnus officiellement comme lieux de déportation par l'arrêté du 3 février 1951.

La qualité de déporté résistant est cependant contestée aux intéressés au motif qu'ils étaient militaires en activité de service dans une unité régulière de l'armée française.

I. - TEXTES DE BASE

La loi n° 48-1251 du 6 août 1948 établissant le statut définitif des déportés et internés de la Résistance a été insérée en 1951 dans le code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre sous les articles L 272 et suivants.

Article L. 272 - Le titre de déporté résistant est attribué à toute personne qui, pour acte qualifié de résistance à l'ennemi, a été :

- 1°/ soit transférée par l'ennemi hors du territoire national, puis incarcérée ou internée dans une prison ou un camp de concentration ;
- 2°/ soit incarcérée ou internée par l'ennemi dans les camps ou prisons du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle ;
- 3°/ soit incarcérée ou internée par l'ennemi dans tous autres territoires exclusivement administrés par lui, notamment en Indochine, et sous réserve que ladite incarcération réponde aux conditions fixées aux articles R.286 à R. 297.

II. - INTERPRETATION DES TEXTES PAR L'ADMINISTRATION

Selon le Secrétariat d'Etat aux Anciens Combattants, qui s'appuie sur une jurisprudence du Conseil d'Etat (arrêt LAFARGUE du 7 juillet 1982), la résistance opposée par les troupes françaises d'Indochine à l'attaque nipponne du 9 mars 1945 ne peut être regardée comme un acte de résistance à l'ennemi, au sens du statut des déportés résistants, car il s'agit d'actions de guerre menées par des unités régulières dans le cadre de leur mission générale.

De sorte que la déportation dans les camps de HOA-BINH n'a pas eu pour cause déterminante un acte de résistance et que le titre de déporté résistant ne peut être attribué aux rescapés desdits camps de déportation.

Toutefois, l'Administration admet une dérogation en faveur des militaires qui, ayant réussi à échapper aux Japonais le 9 mars 1945, ont poursuivi la résistance dans la brousse avant d'être arrêtés et transférés dans un camp considéré comme lieu de déportation. Ceux-là peuvent prétendre au titre de déporté résistant (arrêts COLOMBANI du 2.12.58 ; BIANCARDINI du 3.8.59).

.../...

En bref, hormis quelques cas particuliers, les survivants des camps japonais de déportation en Indochine ont été exclus du statut des déportés résistants, au motif qu'ils ne sont pas compris dans le champ d'application de la loi.

III. - REFUTATION DE L'ARGUMENTATION DE L'ADMINISTRATION

31. L'interprétation ci-dessus opère une discrimination inacceptable entre les combattants d'Indochine.

En effet, sont censés n'avoir pas accompli d'actes de résistance à l'ennemi les militaires affectés à la défense des points stratégiques importants qui sont tombés rapidement aux mains des Japonais, en raison des moyens mis en oeuvre par l'ennemi pour venir à bout de ces objectifs prioritaires.

En revanche, sont considérés comme ayant accompli un acte de résistance ouvrant droit au titre de déporté résistant les militaires qui ont pu échapper à l'attaque japonaise initiale parce que l'ennemi a négligé momentanément les points sensibles secondaires ou les petits détachements dans lesquels ils servaient.

Une telle discrimination est contraire au plan de défense des troupes françaises d'Indochine, approuvé par le Général de Gaulle le 26 janvier 45, qui donnait à toutes les unités des missions de même nature.

32. L'arrêt LAFARGUE repose sur une qualification juridique incorrecte.

La preuve que les combats du 9 mars 1945 doivent être assimilés à des actes de résistance, au sens du statut des déportés résistants, est donnée par les débats parlementaires publiés au journal officiel (Conseil de la République, séance du 8 juin 1948, pages 1403 - 1404). Lors de la discussion sur l'article devenu par la suite L.272, M. DURAND-REVILLE, rapporteur pour avis de la commission de la France d'outre-mer, a fait voter l'amendement suivant :

" La limitation du bénéfice de la loi aux seules personnes ayant été incarcérées pendant trois mois ne sera pas applicable aux victimes d'internement ou d'incarcération en Indochine".

Son exposé des motifs, qui remplit deux pages du journal officiel, décrit " la résistance en Indochine", notamment la tuerie de Lang-Son et la déportation à Hoa-Binh, à partir d'avril, de 4000 prisonniers militaires. Ce sont donc bien ces derniers qu'il visait en demandant que le délai minimum de trois mois, prévu par le projet initial, ne soit pas opposable aux déportés d'Indochine, dont la fin de la guerre mondiale a heureusement limité la déportation à deux mois (1).

Cette volonté a été manifestée sans ambiguïté par les votes du Conseil de la République le 8 juin 1948 et de l'Assemblée Nationale le 18 juillet 1948. Ainsi, dans l'esprit des législateurs, les déportés de Hoa-Binh avaient bien droit au titre de déporté résistant et les combats du 9 mars 1945 étaient bien des actes de résistance à l'ennemi, au sens du statut en cause.

33. L'arrêt LAFARGUE ne constitue d'ailleurs pas un obstacle à un changement de doctrine de l'Administration. En cas d'opposition entre deux qualifications des mêmes faits, l'une tirée de la jurisprudence du Conseil d'Etat, l'autre de la loi, c'est cette dernière qui prévaut.

.../...

(1) - En deuxième lecture, d'ailleurs, le 18 juillet 1948, la condition d'une déportation minimum de trois mois fut supprimée par l'Assemblée Nationale, soucieuse d'établir une règle applicable à tous les déportés résistants. (Mais ce délai est maintenu, en principe, pour les déportés politiques.

Mais on constate que jusqu'à présent les déportés de Hoa-Binh qui ont exercé un recours devant les tribunaux administratifs contre les décisions de l'Administration, leur refusant le titre de déporté résistant n'ont pas invoqué le motif tiré de l'exégèse de la loi.

Une juridiction administrative n'étant tenue de se prononcer que sur les moyens dont elle est saisie, ce motif n'a donc jamais été examiné.

IV. - REMARQUE SUR LE STATUT DE DEPORTE POLITIQUE

Le statut de déporté politique n'exigeant pas l'accomplissement d'un acte de résistance à l'ennemi, des déportés de Hoa-Binh se sont orientés vers ce statut lorsqu'ils ont pu faire valoir, à défaut d'une déportation minimum de trois mois, une maladie contractée à HOA-BINH et ayant ouvert droit à pension (art. L.287 du code).

L'Administration a été très restrictive, là aussi, en rejetant la plupart des demandes, au motif que les maladies pensionnées n'étaient pas imputables exclusivement à la détention à HOA-BINH, les documents établis par les centres de réforme indiquant maladroitement que les infirmités en cause ont été contractées durant l'internement et la déportation.

ADHERENTS DE PARIS ET HAUTS DE SEINE

Lisez attentivement ce qui suit, car cela vous concerne :

Lors de la réunion du Conseil d'Administration de l'ANAI le 4 mai 1988 il a été décidé de rapprocher la Section des Hauts de Seine et celle de Paris en vue de la création à court terme d'une entité unique.

Cette transformation est rendue nécessaire, d'une part par le souhait de M. DUFRESNE, Président du 92, d'être rapidement déchargé de ses fonctions pour raisons de santé, d'autre part en raison de la configuration de ce département, qui ne facilite pas la cohésion d'une section répartie sur plusieurs communes mal desservies entre elles, alors que toutes sont reliées directement à Paris par la SNCF ou la RATP.

Pour célébrer cet événement, le bureau de la section de Paris convie tous les adhérents du 92 et du 75 le samedi 8 octobre 1988 à une grande réunion qui donnera l'occasion de faire connaissance et d'échanger des idées et des souvenirs.

Les manifestations prévues comportent une messe pour ceux qui le souhaitent, puis un déjeuner-baguettes, précédé d'une brève causerie et suivi d'une "surprise" qui devrait plaire à tous.

Vous recevrez courant septembre toutes les précisions utiles. Nous vous demandons dès maintenant de bien noter la date du 8 octobre sur votre agenda et vous espérons très nombreux.

Paul DUFRESNE
Président de la Section
des Hauts de Seine

Michel ROUX
Président de la Section
de Paris

VIE DES SECTIONS

ALPES MARITIMES - Président : Monsieur Maurice V. VALERY - 1 Bld. Edouard VII
06000 NICE

Le grand jour est enfin arrivé.

Ayant répondu avec enthousiasme à l'initiative du président de la section, Monsieur Jacques MEDECIN, député maire de la ville de Nice, inaugurerait donc officiellement ce mercredi 9 mars 1988 "Le Parc de l'Indochine".

Les plus hautes personnalités assistaient à la cérémonie. Tous les membres de la section de Nice ou des environs étaient présents. Anciens des lycées, rapatriés, réfugiés, et bon nombre d'anciens d'Indochine avaient tenu à se recueillir et à se retrouver en cette mémorable occasion.

C'est dans l'émotion et le souvenir que furent prononcés deux remarquables discours.

Prenant la parole en premier, Monsieur Jean-Jacques BEUCLER, ancien ministre, souligna "qu'il y avait entre l'Indochine et la France une grande histoire d'amour". Mais aussi "s'il est un domaine où la réalité historique a été travestie, trahie, bafouée, c'est bien l'Indochine".

Monsieur Jacques MEDECIN dans un discours parfaitement documenté rappela avec passion la présence française, l'action généreuse de la France en Indochine, et combien il était nécessaire de réconcilier la France avec son passé colonial. Les générations des Français d'Indochine "ont superbement démontré les valeurs morales de l'histoire nationale : liberté, générosité, refus du renoncement et de la résignation".

Comme Jacques CHIRAC, l'a dit, en posant la première pierre de la nécropole nationale des morts pour la France en Indochine : ils ont lutté, ils ont souffert, pour que survivent ces valeurs qui se nomment "Honneur et Liberté". Le Premier Ministre, le lendemain, le 10 mars à Marseille, portait d'ailleurs témoignage de cette initiative de la ville de Nice inaugurant le Parc de l'Indochine et souhaitait que cette création de Monsieur Jacques MEDECIN serve d'exemple sur le plan national.

Longtemps, après la cérémonie, furent nombreux et recueillis les "Anciens d'Indochine", qui regardaient avec émotion cette jolie plaque blanche mentionnant :

PARC DE L'INDOCHINE
PRESENCE FRANCAISE
1624 - 1956

AUVERGNE - Monsieur GENEIX - 6 Place Ste Anne - 63130 ROYAT

(Information parvenue trop tard pour le bulletin du 1er trimestre 1988).

Le 28 janvier 1988 au stade Joseph Gardet à Cournon d'Auvergne et sous une pluie battante, quatre de nos compagnons ont été décorés de la Croix du Combattant Volontaire avec agrafe "Extrême Orient", par le Colonel MURATILLE, Commandant le 92ème RI. Ce sont : MM. Pierre ALEXANDRE, Jean BERODIAS, Georges JOUFFRAIS et Georges PAUL.

Manifestations officielles

Les 9 et 12 mars ont été commémorés tant à Aix qu'à Marseille en présence de nombreuses personnalités, dont M. Jean Pierre de Peretti Della Rocca le député d'Aix en Provence et son épouse.

Les 23 avril et 7 mai, célébration de la journée du souvenir à Aix et anniversaire de Dien Bien Phu à Marseille. Enfin le 10 mai, une délégation avec drapeau a assisté aux obsèques de M. Emmanuel Vella, président de la section d'Aix des anciens de la 2ème D.B.

Rencontres : Déjeuner baguettes le 23 avril à l'initiative de M. Wilkin président du comité de Marseille et 23 juin repas familial de Printemps à Vauvenargues.

5 avril : Réunion du conseil d'administration de la section des Bouches du Rhône - le président avait souhaité rendre compte de l'assemblée Générale ANAI qui s'était tenue à Paris le 5 mars 1988.

Enfin la section des Bouches du Rhône cherche à acquérir plusieurs exemplaires du livre de Jean Noury, "l'Indochine avant l'ouragan" ainsi que des cravates ANAI (stock pratiquement épuisé au Siège National).

La section édite une très belle carte postale en couleurs, qui est la reproduction d'une plaque en marbre relatant la présence française en Indochine (1787 - 1954).

Cette plaque a été apposée dans l'église du Sacré-Coeur à Marseille, à l'initiative du comité de Marseille.

Vous pouvez vous procurer la carte postale (voir la reproduction en noir page du présent bulletin) au prix de F 4.50 auprès du colonel GROUSSEAU - Président de la section - 4 rue Papassaudi - 13100 AIX EN PROVENCE.



CHARENTE MARITIME -

L'Assemblée Constitutive de la future section de la Charente Maritime s'est réunie à ROYAN le 16 avril 1988 avec 64 présents ou représentés.

Le bureau provisoire qui a été présenté et accepté, se compose de :

- Présidente : Madame Lucienne LEMESLE, Royan
- trésorière : Madame Paulette CONSTANT, Royan
- secrétaire : Monsieur Pierre COLOMBANI, St Palais
- Secrétaire-Adjt : Monsieur Michel CONSTANT, Royan.

La Section compte actuellement plus de 80 adhérents.

HORS TEXTE

A PROPOS DES "BOAT PEOPLE"

Le très intéressant article que vous venez de lire qui relate le sauvetage par la JEANNE D'ARC de 40 vietnamiens en mer de Chine, nous a incité à rechercher ce qu'étaient devenus ces rescapés.

Sur les quarante, vingt cinq ont choisi la France. Grâce à l'action de J.F. DENIAU ils ne sont restés que quelques jours à Singapour. Ils ont été transférés en France par avion et hébergés au centre d'accueil de Créteil, le foyer de France Terre d'Asile - 112 chemin vert des Mèches - 94000 CRETEIL où vous pouvez adresser des vêtements en bon état, où ils ont passé une quinzaine de jours, tous ensemble. Selon leur situation de famille, leurs desiderata et leur âge, ils ont ensuite été répartis dans plusieurs centres d'hébergement. Certaines sont à Rennes, d'autres à Nevers, ou à Sens où de nombreux mineurs ont trouvé un large accueil.

Pris en charge par les organismes compétents, ils apprennent actuellement le français et s'habituent à la vie en France.

Et le bateau ... ?

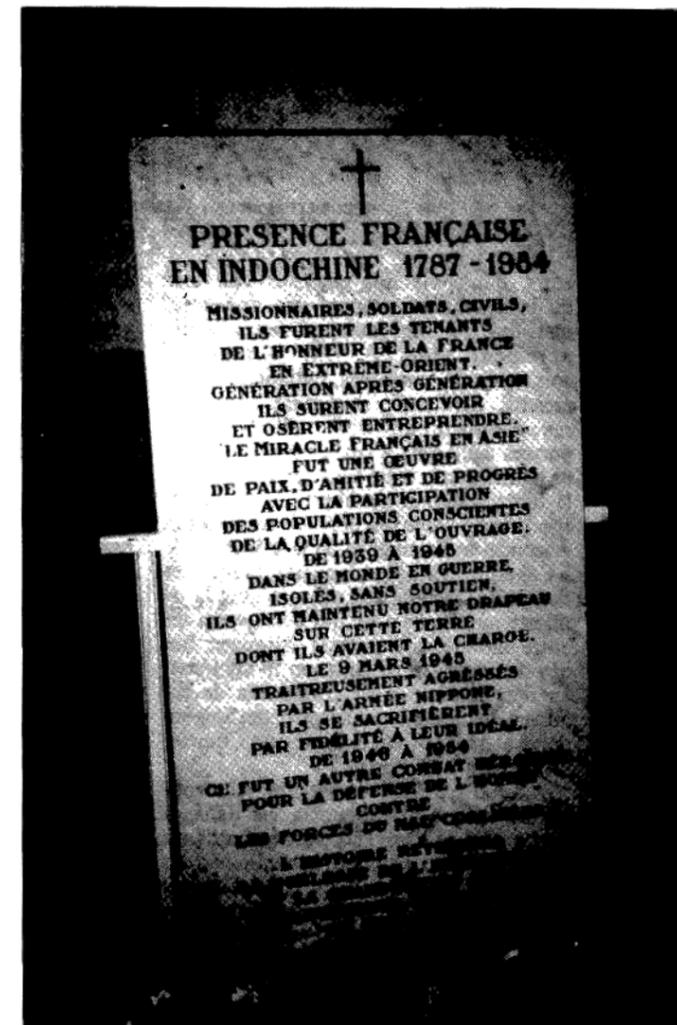
Le bateau vietnamien a été remis officiellement le 20 juin par la Marine au musée de la marine à BREST, ce qui permettra aux visiteurs de se faire une idée concrète du drame vécu pendant des semaines par les 40 personnes entassées à bord.

Reproduction de la plaque commémorative apposée par la section Bouches du Rhône en l'église du Sacré Coeur à Marseille.

Format
carte postale
Prix : F 4.50

Tirage possible
à partir 1000
exemplaires

Envoi Franco
à partir 50 ex.



Passez
vos commandes
au colonel GROUSSEAU
Président ANAI 13
4 rue Papassaudi
13100 AIX EN PROVENCE

VIETNAM

Boat people : les rescapés du lundi de Pâques

Après dix jours de mer et de dangers, quarante Vietnamiens ont croisé la « Jeanne » et la « Mary ».

De notre envoyé spécial à bord de la « Mary », en mer de Chine

Doucement, la barcasse de bois brunâtre s'est approchée de l'immense masse de fer flottant au loin sur la mer de Chine. Doucement, quarante paires de bras se sont levées, sans gestes brusques, pour que la dérisoire coquille ne chavire pas, dans les volutes de fumée noire d'un moteur à bout de souffle. Maigre esquif, fragile comme un papillon de mai, à la merci de la moindre houle. Puis, des mains se sont agitées, à demi engourdies, vers la « Tao Phap », le bateau français. Extraordinaire rendez-vous que celui du porte-hélicoptères « Jeanne d'Arc » et de 40 boat people vietnamiens. Et d'un seul coup, l'espoir, après dix jours de mer. Dix jours d'angoisse. Sans carte ni boussole. A court d'eau et de vivres. Le calvaire de l'urine bue, la gorge serrée. Les navires indifférents, croisant comme des aveugles à quelques encablures de ces errants vomis par le Mékong. Les rançonneurs de l'île indonésienne où ils ont accosté, les policiers qui les ont refoulés. Et l'heure de la délivrance, enfin : les boat people recueillis par la Royale.

« Sauvés ! » Emotion sur le pont de la « Jeanne » comme sur celui de la « Mary » qui l'accompagne. En ce lundi de Pâques, 700 marins se sont précipités, à en faire gîter le bateau de guerre.

Hagards, le visage enduit de cambouis pour décourager les bandits de haute mer, qui rançonnent, pillent et violent les parias de la mer de Chine plus aisément qu'ils ne jettent leurs filets de pêcheurs, ces 40 boat people ont le corps brisé des naufragés, mais déjà les yeux immenses d'espoir. Bien vite, ils sont transférés à bord de la « Mary », caboteur à la coque rouge et noir affrété par Médecins du monde (MDM) et aménagé pour recueillir des réfugiés. Mission réussie pour l'opération conjointe MDM-Marine nationale. Et fin d'un long voyage, entamé depuis bien longtemps dans les rêves du capitaine du boat, Trinh Tran The, 38 ans.

Voici son histoire, et celle de la barcasse du lundi de Pâques, ballottée par les vagues de la mer et les soubresauts de l'histoire d'Indochine, où se sont entassés quelques-uns des petits-fils du peuple vietnamien, tous à la recherche d'un ail-

dur de quitter son pays, mais que faire quand on ne peut pas s'y exprimer ? Personne n'a le droit de critiquer le régime. Ce pouvoir est tellement rigide qu'il ne bougera jamais. Même avec Nguyen Van Linh [le nouveau secrétaire du Parti communiste vietnamien]. Ses réformes ne changeront rien au Vietnam. » Connaisait-il les dangers de la mer de Chine, ses pirates et ses négriers de l'exil, les naufrages et les vagues qui ont englouti bon nombre des 600 000 boat people qui ont fui depuis 1975 ? (Un tiers d'entre eux, selon les estimations occidentales.) « Bien sûr, répond-il en riant. Mais ici, nous avons tous

de viande 2 000 dong ? » Nguyen a économisé quatre ans durant pour payer la place de sa famille, après deux tentatives infructueuses.

Comme Nguyen Van Thanh, 34 ans, « pousse-pousse » de son état, deux fois pris par les gardes-côtes vietnamiens et deux fois jeté en prison, pour quatre ans. Ancien séminariste et ex-soldat, lui aussi, de l'armée du Sud-Vietnam, il s'est mis à prier quand il a vu la « Jeanne ». Pourquoi est-il parti ? Dans sa tête se mêlent des souvenirs qu'il veut déjà oublier. « On n'emporte pas la patrie à la semelle de ses souliers », disait fort justement le patriote

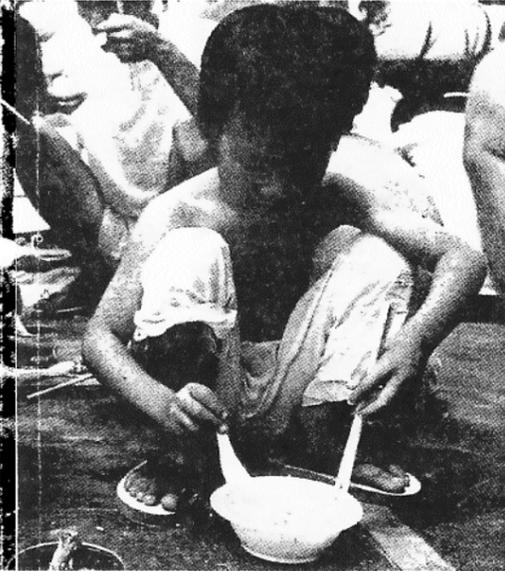
rer le quotidien ? « Impossible, tous les ans, je dois passer deux mois dans un camp de travail pour creuser des canaux ou construire des routes. »

Le camp de travail ? Des mots qui font frémir plus d'un sur la « Mary ». Tel ce bijoutier de 22 ans, Tran, qui n'a gardé de son échoppe que quelques pierres et une bague en or, souvenir de ses parents. Il vivait bien, dit-il, avec ses 70 000 dong par mois. Mais la peur du camp lui a fait prendre la mer. Taillable et corvéable à souhait. La peur d'un régime, aussi, « qui ne supporte pas d'être critiqué ». « Il y a deux catégories de gens au Vietnam : ceux

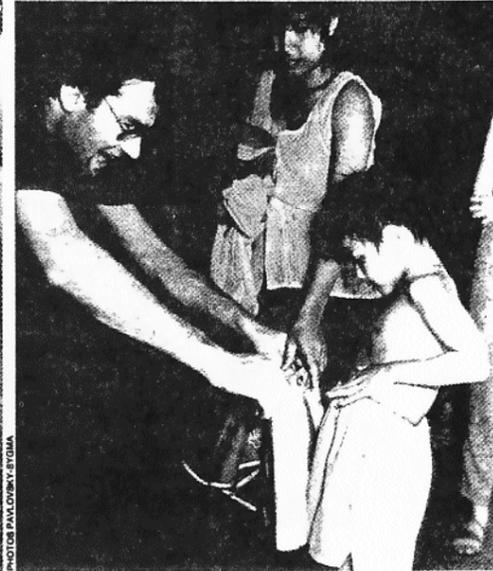
décoiffés par le vent, et qui, n'en déplaise à Rimbaud, a tout le sérieux de ses 17 ans. Sa tête émerge d'une vareuse bleu marine, près de l'escalier de la cale. Au Vietnam, elle émergeait de la liste des prochains conscrits. Alors, avec son petit frère Danh, 15 ans, qui avoue tout crûment : « J'aime bien la France », ses parents l'ont déposé sur la barcasse du lundi de Pâques. Eux sont restés. Sans doute recevront-ils bientôt la lettre que leurs fils viennent d'écrire sur la natte de la cale. Enfant aux yeux rieurs, Danh, lui, n'a pas encore d'histoire, mais il rêve d'en raconter. Empêtré dans un grand pantalon rouge, il s'amuse avec les jumelles de « Barberousse », le commandant Herbelin. Dans quelques heures, au petit matin, apparaîtront les premières lumières de Singapour. Ça bouge sur le pont. Tout le monde descend dans la cale. Le docteur Monchicourt rassemble les exilés. Indésirables aux abords de la mer de Chine, refoulés de Thaïlande, d'Indonésie et alentours, pays qui, tous, refusent d'accueillir les réfugiés dits « économiques » et non plus « politiques ». Mais la césure est-elle si nette ? Non, semble témoigner la petite barcasse, avec à son bord toutes les affres de l'exil et un fantastique résumé de l'histoire récente du Vietnam. Corruption, pénurie, bureaucratie, inflation, camps de travail ou de rééducation, et guerre au Cambodge. Mais les terres d'asile se raréfient : « L'usure de la pitié », dit-on pudiquement dans les chancel-



RECUEILLIS PAR LA « JEANNE D'ARC » ET TRANSFÉRÉS A BORD DE LA « MARY ». LES « Il y aura bientôt plus de prisons



RÉFUGIÉS SONT SOIGNÉS, RÉCONFORTÉS PAR LES MÉDECINS ET L'ÉQUIPAGE que d'écoles au Vietnam »



leurs, d'une vie nouvelle, sur une mer qu'ils croyaient toujours recommencée, mais qui, de longs jours, est restée désespérément vide. Artisans, paysans, commerçants, employés, pâtisseries, mécaniciens, étudiants, couturières, vendeuses : étonnant patchwork que celui formé par ces candidats à l'exil, bravant pirates et naufrageurs, mais tous rassemblés par le désir commun de liberté. « Ce sauvetage, c'est comme une seconde naissance. » Accoudé au bastingage de la « Mary », le « Captain Trinh », silhouette maigre et dos voûté, raconte son odyssée avec la timidité puérile de ceux qui découvrent un autre monde sans oser le déranger. Six ans de camp de rééducation n'ont réussi en rien à briser la détermination de cet ancien lieutenant de l'armée de Saïgon, devenu transporteur à bicyclette : quitter le Vietnam à tout prix.

Affaibli par sa traversée, les yeux rougis de fatigue, il évoque la vie dans sa petite ville de Can Tho, sur les bords du Mékong : la corruption généralisée ; les salaires de misère qui courent désespérément après une inflation effrénée ; la police de quartier omniprésente ; les tracaseries et la bureaucratie, qui réussissent à gangréner une existence. « Il est toujours

choisi : la liberté ou la mort. » Des regards s'illuminent derrière lui, sur le pont de la « Mary ». Des visages acquiescent. Les rescapés de la mer de Chine sont sortis des cales-dortoirs pour respirer le vent frais du large. Trois femmes s'affairent à cuire le riz au nuoc-mâm sur un grand réchaud à gaz. Les langues se délient. Sur ces coursives balayées par les embruns, la vie reprend ses droits. Des enfants jouent avec les shorts donnés par Médecins du monde. Des Gitanes glissent entre les mains des plus grands, des rires fusent. La peur exorcisée...

Un homme vient se confier, vêtu d'un pantalon blanc trop large, cadeau d'un matelot de la « Jeanne ». Agriculteur à Hau Giang, Nguyen Van Ly, 28 ans, a quitté ses champs avec femme et enfants pour embarquer un soir de lune sur le Mékong. Prendre la mer sur un « Exodus » à rebours. Chercher un havre de paix. Le mot « liberté » revient constamment dans sa bouche. « Quand j'étais enfant, je croyais pouvoir vivre dans mon pays, qui était en guerre. Aujourd'hui, nous sommes officiellement en paix, mais on ne peut pas y vivre. D'ailleurs, comment pourrait-on le faire avec 10 000 dong par mois, quand on paie un kilo de sucre ou un kilo

Danton à la Convention. Simplement, avec les mots de tous les jours, le pousse-pousse évoque les raisons pour lesquelles il a enlevé ses souliers et laissé bagages et patrie à Can Tho. Son garde-manger ? Presque vide. « Depuis treize ans, je n'ai jamais pu boire un verre de lait ni aller au cinéma. Trop cher. Et il manque beaucoup de produits dans les magasins. Il faut aller sur le marché noir. » Les soins médicaux ? « Si quelqu'un est malade, on ne mange plus que du riz et de la salade pendant des semaines pour payer les médicaments. Les médecins sont corrompus et peu qualifiés. On préfère aller voir les infirmières. » Une ampoule de pénicilline coûte ainsi un mois de salaire, dit-il encore, en montrant un énorme abcès sur son bras, soigné par un médecin de la « Mary ».

La vie à Can Tho ? « Tout le monde a peur du commissaire de quartier, qu'il faut tout le temps soudoyer. Il vient chercher les cadeaux qui sont envoyés de l'étranger. Il en demande toujours plus et il peut vous arrêter sans raison, comme les chefs de village. Si une malheureuse parole nous échappe, on est envoyé en prison. » Et il ajoute, avec la certitude des persécutés : « Il y aura bientôt plus de prisons que d'écoles au Vietnam. » L'espoir d'amélior-

qui n'ont que leurs revenus, souvent maigres ; et les privilégiés, ceux qui s'enrichissent sur le dos des autres, les cadres du parti, les directeurs d'usine, qui encaissent des fausses factures, les fonctionnaires, qui font payer le moindre service. » Même l'exil est monnayable : il suffit de glisser quelques milliers de dong à un policier ou à un douanier pour fuir par le Cambodge. Tran, lui aussi, a préféré échanger sa vie contre la liberté.

L'histoire de la barcasse du lundi de Pâques, c'est encore celle de Tang, pâtisseries de 29 ans à Hô Chi Minh-Ville, l'ex-Saïgon. Malgré la chaleur moite, il a gardé un pull à grosses mailles. Fatigue de l'exil, au soleil couchant. Debout près de l'échelle de coupée, il attend la soupe du soir et parle de sa femme, enceinte de huit mois, qui se repose dans la cale. Il a fui, car ses frères, qui sont aussi avec lui, étaient en âge de devenir bodoi, soldats de l'armée du Vietnam. « J'avais peur qu'ils ne partent faire la guerre au Cambodge. Le service dure trois ans et beaucoup n'en reviennent pas. » Sale guerre que celle de la jungle khmère. Les futurs bodoi en sont déjà fatigués.

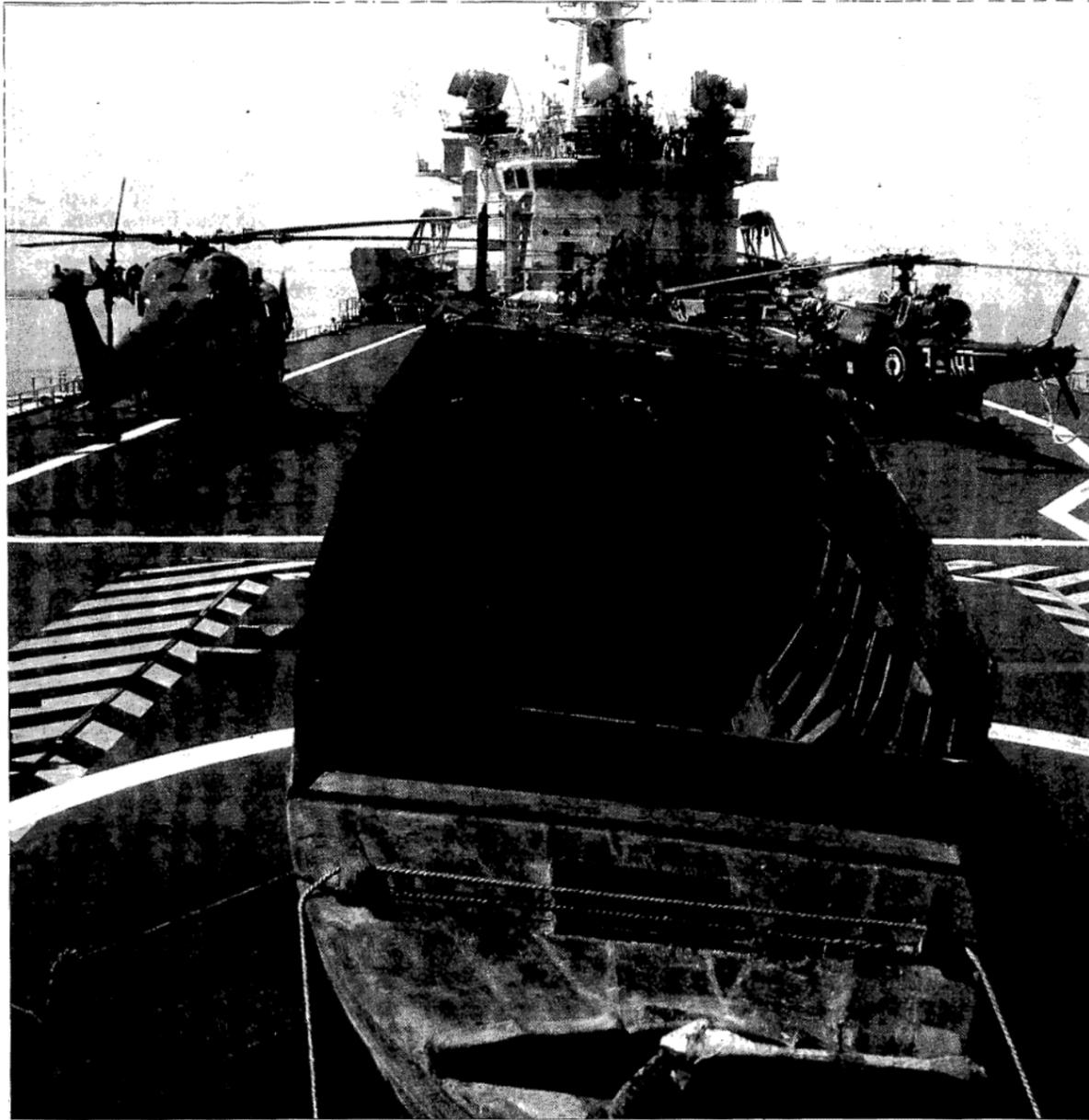
« On meurt très vite quand on est soldat », commente ainsi Tung, les cheveux

leries. « Soyez les bienvenus à bord, dit le docteur Monchicourt, en présentant l'équipe de Médecins du monde ; il est prévu que nous allions aux Philippines. Nous avons des visas et vous pouvez choisir de venir en France. » Des yeux écarquillés, qui n'ont pu encore saisir la fin de la tragédie. Quand ils apprennent que l'interprète Hung est un ancien boat people, tous applaudissent. Aujourd'hui, Hung est en cinquième année de médecine à Strasbourg.

Comme le petit Danh au pantalon rouge, il est parti sur un bateau de pêche, voilà douze ans, sur le Mékong. Comme le petit Danh, il avait une quinzaine d'années et ne parlait pas français. Dans la cale, le petit Danh l'a regardé, admiratif. Le lendemain matin, quand il a fallu choisir un nom sur la grande carte du monde, France, Canada ou Etats-Unis, le petit Danh n'a pas hésité, ni son grand frère. « J'aime bien la France », disait-il la veille. Entre-temps, comme Trinh, Nguyen, Tran et les autres, affaires à réviser leur géographie de l'exil, il n'aura pas beaucoup dormi. « L'exil est une espèce de longue insomnie », disait Victor Hugo. Bon vent, Monsieur Danh ! ●

OLIVIER WEBER

40 personnes sur cette barcasse ...



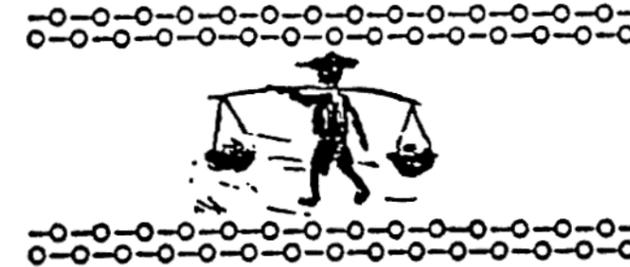
Nous empruntons à notre excellent confrère "COL BLEUS" cette photo du "Boat" que la Jeanne d'Arc a déposé sur le pont d'envol hélicoptères, lors du sauvetage de 40 personnes en Mer de Chine le lundi de Pâques 1988 (Photo Boccon - Gibod Sirpa Press).

- 15 -
 COTES DU NORD - Président : Monsieur JOUBERT - 10 rue de la Clôture
 22440 PLOUFRAGAN

Quelques membres de la section ont été présents, avec le drapeau, aux cérémonies du souvenir du 19 mars (avec les anciens d'Algérie) et à celles de la journée des déportés. Pour ce qui est du 8 mai, avec plusieurs anciens d'Indochine, le Président a été à PLENEUF VAL ANDRE pour assister à la remise de la Légion d'Honneur à notre ami OLLIVRY Jean.

Il a été décidé d'effectuer le recensement de tous les enfants du département morts pour la France en Indochine. Un courrier aux 379 communes des Côtes du Nord, avec l'accord du Préfet, qui s'est chargé de l'expédition du courrier sous timbre officiel de la Préfecture. Pour l'instant, nous enregistrons 84 morts pour 70 communes.

Par ailleurs, une de nos adhérentes, Madame MOISAN nous signale que la dernière promotion de l'Ecole Militaire de St Maixent porte le nom de son frère, Georges ALLENIC, mort en captivité à DIEN BIEN PHU. La cérémonie de baptême a eu lieu les 17 et 18 décembre derniers. Nous partageons la joie et la fierté de Madame MOISAN.



HERAULT - Président : Monsieur Paul BREGOWY - "Le Bordigot" -
 5 rue Jules-Vallès - 34200 SETE

Au cours de sa réunion mensuelle du mercredi 4 mai, le bureau a examiné avec soin les retards dans le paiement de cotisations par quelques adhérents. Un rappel sera expédié à ces négligents ou distraits. La liste des intéressés sera également fournie au Siège National avec demande de radiation de nos effectifs pour les intransigeants.

Depuis le début mars, la section a participé ou a été représentée avec son drapeau dans les cérémonies ou manifestations suivantes :

- mercredi 9 mars : célébration de l'anniversaire du coup de force japonais de 1945-dépôt de gerbes et recueillement au monument aux morts avec représentativité municipale.

- dimanche 13 mars : déplacement à CAPENDU (Aude) pour l'Assemblée Générale des Sections de l'Aude des combattants de moins de 20 ans et dans lesquelles on compte de nombreux anciens d'Indochine. Participation de l'ANAI Hérault avec drapeau sur invitation du Président et ami Départemental de l'Aude, ANTOLIN Julien.

- samedi 19 mars : à Bouzigues journée de détente et d'amitié pour les adhérents sétois et leur famille - divertissements champêtres .

- samedi 23 avril : journée de la Déportation - 43ème anniversaire de la libération des camps - cérémonie du souvenir avec dépôt de gerbes.

- dimanche 8 mai : célébration du 43ème anniversaire de l'armistice au monument aux morts de Sète et à Frontignan avec drapeau ANAI.

- lundi 23 mai : Participation avec le drapeau de l'ANAI au rassemblement départemental des combattants volontaires à MONTBLANC avec cérémonie au monument aux morts et dépôt de gerbes en présence de la municipalité. Ensuite, grand méchoui traditionnel organisé par le Président Départemental et Administrateur fédéral Philippe PINCHON, adhérent lui aussi de l'ANAI.

HAUTE MARNE - Président : Monsieur POINSENOT Marcel - 52190 VILLEGUSIEN LE LAC

L'assemblée générale départementale a eu lieu le 1er mai 1988 à CHATEAUVILLAIN en présence du colonel LENOIR, membre du Comité National et de Monsieur JACQUIN, Directeur Départemental de l'Office des Anciens Combattants et Victimes de Guerre.

Au cours de cette assemblée le bureau a été ainsi constitué : Président d'Honneur:Général BOURGUND Gabriel - Président : M. POINSENOT Marcel - Vice-Présidents : M. MARCHON Louis - M. LY VAN LUONG - M. NGUYEN DUC AHN - Trésorier : M. MATHEY Hubert - Trésorier-Adjoint : M. MANTELET Pierre - Secrétaire : M. MULLER Roland - Commissaires aux comptes: MM. THOMAS Henri - DECORCE Maurice - Porte-drapeau titulaire : M. LAMIREL Marcel - Suppléant : LOUIS Roland - Membres du comité ; MM. ROMANO Roland - JAMMAS Henri - LOUIS Roland - CHEVREUX Fernand - PACOT Roger - Délégué aux affaires sociales : M. CUENIN René.

En ouvrant la séance, le président souhaita la bienvenue à toutes et à tous, et après avoir excusé le Général BOURGUND, le colonel CUENIN et M. RIPART, il souhaita un prompt rétablissement à MM MULLER Roland et CHEVREUX Fernand hospitalisés. Une minute de recueillement fut observée pour deux adhérents décédés MUTIN André et ROYER Georges, ainsi que pour ceux qui tombent encore dans les territoires d'outre Mer . Il précisa que la section avait participé avec son porte drapeau à toutes les cérémonies officielles qui avaient eu lieu dans le département. Il signala que l'effectif de la section progressait puisque le nombre d'adhérents est actuellement de 75. Le président invita les adhérents à faire du recrutement, car nombreux sont ceux qui n'ont pas encore rejoint notre section et ont servi en Indochine.

Il remercia le siège national pour un secours attribué à un vietnamien arrivé récemment à CHAUMONT avec sa famille et dépourvu de ressources.

Le rapport moral et le bilan financier furent adoptés à l'unanimité.Monsieur JACQUIN,directeur départemental de l'Office des A.C. et V.G,après avoir retracé l'historique de l'Indochine, fit un brillant exposé sur les droits des veuves d'anciens combattants. Puis le colonel LENOIR conclut en demandant à chaque adhérent de parrainer un ami afin de doubler les effectifs de la section.

A 11 heures nombreux sont celles et ceux qui se rendirent à l'office religieux célébré par l'Abbé MOUTON. A la sortie de l'église, la fanfare de CHATEAUVILLAIN emmenait le long cortège au monument aux morts où une gerbe fut déposée en présence de Messieurs FEVRE Charles député et de GUYOT Jean-Claude conseiller général et maire, des présidents d'associations patriotiques avec leur porte drapeau, de la gendarmerie, des congressistes,de leurs épouses et de la population de CHATEAUVILLAIN. Au cours de cette cérémonie, le colonel LENOIR épingla la croix du combattant volontaire avec agrafe "Indochine" à GOTHENET Georges de NOGENT EN BASSIGNY. Au cours du vin d'honneur offert par la municipalité, M. GUYOT conseiller général et M. FEVRE député prirent la parole pour féliciter les anciens d'Indochine pour leur courage. Puis le Président et le colonel LENOIR remercièrent les personnalités pour leur présence aux cérémonies.

MOSELLE - Président : Lieutenant-Colonel SCHMIT Raymond - 30 avenue Mozart 57320 BOUZONVILLE

La section est représentée par Messieurs FONTAINE et PONARD au Congrès des Présidents à Paris le 4 mars 1988.

La commémoration des évènements du 9 mars 1945 au cimetière de Metz - Chambières fut suivie d'un repas amical au mess des Officiers (98 participants) - Nombreuse assistance,20 drapeaux.

Le 18 mars 1988 obsèques de notre camarade René RAGACHE en présence du drapeau et d'une délégation nombreuse.

Commémoration des combats de DIEN BIEN PHU:une délégation à METZ, une autre à THIONVILLE.

OISE - Président : Monsieur Michel CHANU - 13 rue Coqueret - ATTICHY 60350 CUISE LA MOTTE

La première assemblée générale de la section s'est réunie le 23 avril au mess du 51ème R.T. à COMPIEGNE - ROYALLIEU.

Le bilan est très satisfaisant et les effectifs sont en progression constante.

Une minute de silence fut observée à la mémoire de M. André CARPENTIER qui fut l'un des premiers inscrits à la section.

Le repas qui suivit les débats se déroula dans une ambiance chaleureuse.

L'après midi, accompagné de Monsieur MARINI, maire de COMPIEGNE, une gerbe fut déposée au monument des Pionniers du Tonkin, érigé en 1896. De nombreux représentants de Sections Patriotiques étaient présents avec leurs drapeaux.

Le 21 mai, une quarantaine de membres assistèrent à VENETTE aux fêtes du nouvel an laotien.

Le bureau est en pourparlers avec Madame la présidente de la Section du Val de Marne pour la mise en place d'un échange "touristique" COMPIEGNE - VINCENNES.

Grâce à la générosité de l'association des "Amis de l'armistice" et de son président le Général DAUSSY, la section sera bientôt dotée d'un drapeau.

CARTES ANCIENNES D'INDOCHINE EN COULEURS

La section de l'Oise possède encore quelques cartes 60 x 40 cm en couleurs (reproductions fidèles de l'ex Indochine Française).
Expédition sur demande : Franco : 44 F l'unité
Ecrire à Michel CHANU - Section de l'Oise - 13 rue Coqueret à ATTICHY - 60350 CUISE LA MOTTE.

O R N E - Président : Monsieur Pierre HIVONNET - VRIGNY 61570 MORTREE

Trois de nos camarades viennent de nous quitter : Marcel CHASSARD, de Magny le Désert Jean DANIEL, d'Alençon, Isidore PLIHON, de Tinchebray.

Les anciens d'Indochine leur ont rendu les honneurs qui leur étaient dûs. Nous adressons à leurs épouses et à leur famille toutes nos condoléances et l'expression de notre profonde sympathie.

Depuis le début de l'année treize nouvelles adhésions ont été enregistrées - Bienvenue aux nouveaux adhérents.

RAPPEL DU TRESORIER DE SECTION :

Demande aux adhérents qui n'auraient pas encore réglé leur cotisation 1988 (75 F) de bien vouloir s'en acquitter dans les meilleurs délais. Ne pas oublier de joindre une enveloppe timbrée, à leur adresse, pour l'expédition du timbre "cotisation 88".

RHONE - Président : Monsieur GERAUD - 12 rue Ste Marguerite -
69110 STE FOY LES LYON

Parmi les activités de ce trimestre nous mentionnerons notre participation à la cérémonie organisée par nos amis de la section de la Loire à la mémoire du Général VALLUY, à Rive-de-Gier, ainsi qu'à la célébration de la fête du nouvel an cambodgien, le 2 avril, sur invitation du Docteur SOK, Président de l'Association Culturelle Khmère.

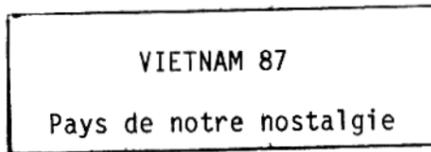
Le 6 mai une séance de projection de films-vidéo sur l'Indochine d'hier et d'aujourd'hui réunissait un public nombreux et intéressé, parmi lequel une importante délégation laotienne, en la maison commune du 8ème arrondissement de Lyon et en présence de son Maire, Monsieur BATAILLY. A la demande de celui-ci, notre panneau exposition, que nous avons déployé dans le hall, a été maintenu en place pour être présenté le lendemain aux participants d'une réunion inter-génération d'anciens combattants de l'arrondissement.

La multiplication de ces contacts avec le public nous permet de nous faire mieux connaître et nous en sommes payés de retour puisque, depuis notre assemblée générale de fin février, nous avons encore enregistré 17 nouvelles adhésions.



CASSETTE VIDEO SUR L'INDOCHINE

Notre ami J.P. BERTHILLIER (Section de Lyon) a réalisé au Vietnam en octobre 1987 un magnifique film en couleurs de 30 minutes, système VHS sonore, qui sous le titre de



relate un voyage pèlerinage effectué là-bas 40 ans plus tard, de Saïgon à la baie d'Along.

Aucune réflexion politique ni militaire, mais des images et des sons qui nous ramènent à notre jeunesse, les pousses, la rue Catinat, les jeunes filles à bicyclette avec leurs longues nattes et leur chapeau conique, la petite marchande de soupe chinoise, le bruit des baguettes et des socques sur le trottoir etc.

Vous pouvez passer commande directement à J.P. BERTHILLIER, villa jasmin, 17 rue Anselme - 69004 LYON - Prix port compris : 450 francs.

Nous vous recommandons cet achat qui vous enchantera.

SEINE ET MARNE - Président : Monsieur Roger BOUVIER
8 rue Saint-Germain - GOUVERNES - 77400 LAGNY

La Seine et Marne est un département étendu de 5916 km², donc difficile à gérer au niveau des contacts humains ; cependant l'ANAI doit montrer sa présence. Chacun de nous, dans sa ville, dans son canton, doit rechercher les anciens d'Indochine civils ou militaires et tous ceux qui s'intéressent de près ou de loin à ce pays. Il faut que chaque adhérent se transforme en homme ou femme d'action, convaincu et pédagogue, pour faire connaître l'oeuvre française en Extrême Orient. Ceux qui seraient intéressés par ce travail sont priés de bien vouloir se faire connaître en adressant un courrier à M. BOUVIER, Président.

- 5 mars : le Président et une délégation de Seine et Marne ont participé au Congrès et à l'Assemblée Générale annuelle de l'ANAI à Paris,
- 6 mars : Une délégation de la section et son drapeau sont présents aux cérémonies du souvenir du massacre japonais du 9 mars 1945,
- 9 mars : le président assiste à une réunion O.N.A.C. à Melun,
- 26 mars : réunion du groupe sud ANAI à Nemours,
- 17 avril : Plus de vingt adhérents étaient présents au Congrès unitaire à Chelles; à la tribune notre président rapela les premiers contacts historiques de la France avec les pays d'Indochine dans le souvenir de nos camarades morts en Extrême Orient.
- 29 avril : le bureau propose notre Président pour représenter l'ANAI au Conseil d'Administration de l'O.N.A.C. de la Seine et Marne pour 1988,
- 9 mai : Notre secrétaire nous représente aux Invalides, messe célébrée pour ceux de DIEN BIEN PHU.

Distinction : Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur à M. IVAIN Jean-Jacques de Coulommiers. Notre porte drapeau sud M.Robert LUTEREAU reçoit le diplôme d'Honneur de Porte-drapeau : félicitations.

Dates à retenir : Repas baguettes le samedi 22 octobre 1988 à GREZ S/LOING
Samedi 3 décembre 1988 assemblée générale de l'ANAI - Seine et Marne.



On recherche des caravelles ...

Certains d'entre nous se souviennent certainement de l'excellent petit magazine, qui sous le titre de "Caravelle", était publié en Indochine par le Service de Presse de l'Armée, et était distribué à toutes les unités du Corps Expéditionnaire.

Nous recherchons des numéros de cette revue, dont nous pourrions extraire quelques articles ou anecdotes, pour le plus grand intérêt de nos lecteurs. Merci de vos envois éventuels que nous retournerons, bien sûr, à l'expéditeur.

V A R - Président : Colonel ETIENNE - 31 rue d'Alger - 83000 TOULON

La commémoration du 9 mars 1945 à TOULON

Deux temps forts ont marqué cette journée :

- au monument aux morts de la ville avec allocution du président, dépôts de gerbes, ravivage de la flamme,
- en l'église Saint-Louis, où Monseigneur le Vicaire Général célébra une messe solennelle du souvenir.

La participation fut importante avec 260 anciens du Var, des Bouches du Rhône, des Alpes Maritimes. Les cérémonies se sont déroulées en présence des plus hautes autorités du département et de la ville, dont le Vice Amiral d'Escadre préfet de la 3ème Région Maritime et Commandant en chef en Méditerranée ainsi que M. le Sénateur Maire de Toulon. Le préfet du département s'était fait représenter par son directeur départemental des A.C. et V.G.

22 drapeaux d'associations patriotiques étaient présents ainsi que leurs sidents. Plusieurs députés, Conseillers Régionaux et généraux avaient tenus à être présents. Le Président du Conseil Général empêché s'était fait représenter.

A l'issue de la messe, un repas amical a réuni tous les participants à la salle des fêtes de la mairie.

VAL DE MARNE - Président : Madame DO THI PHUOC - 8 Avenu du Petit Parc
94300 - VINCENNES - Tél : 43 28 08 46

Le samedi 14 mai 1988, la section du Val de Marne a commémoré le sacrifice de nos camarades tombés en Indochine, et particulièrement à DIEN BIEN PHU.

Les cérémonies ont débuté par une messe célébrée à Notre Dame de Vincennes par le Père Jérôme GAVOIS, curé de Notre Dame de Vincennes, qui a prononcé une homélie très remarquée. Une vingtaine de drapeaux des sociétés patriotiques étaient présents dans le Choeur. Parmi l'assistance, on remarquait M. Jean CLOUET, Sénateur-maire de Vincennes, entouré de plusieurs de ses adjoints, M. LACAM, Conseiller général, M. JOBARD, syndic, Mme RIBAGER, et de nombreux conseillers municipaux. Le Député maire de ST MANDE était représenté par M. LAHAYE. On notait également la présence du Général BEAUDONNET, ancien d'Indochine, Président départemental de la Société d'entraide des Membres de la Légion d'Honneur, le colonel DUBREUIL, Délégué militaire départemental, les généraux FORESTIER et FARGES, le Docteur PHAM HUU THIEN, ainsi que de nombreux présidents d'associations patriotiques du Val de Marne.

Après l'office, l'assistance s'est rendue au monument du combattant vincennois pour la cérémonie militaire. Les honneurs étaient rendus par un détachement de la légion étrangère du Fort de Nogent. Après une brève allocution de Madame DO THI PHUOC, Présidente départementale de l'ANAI, et le dépôt d'une gerbe par le conseil municipal, eut lieu l'appel des morts vincennois et fontenaysiens civils et militaires morts pour la France en Indochine, auxquels étaient associés les militaires morts au cours de l'année, au Tchad, au Liban et en Nouvelle Calédonie. La mémoire de notre ami Jean-Claude GIROD, décédé en avril, y était également associée. Eut lieu ensuite la sonnerie "Aux morts" par le clairon de la Légion.

La cérémonie fut clôturée par la remise de la médaille de bronze de l'U.N.C. par le Président POURE à Madame BOHEC (90 ans), "Mamy" de la Légion Fort de Nogent.

Après les remerciements de M. le Maire et des autorités militaires aux porteurs de drapeaux, l'assemblée se dispersa aux accents de marches militaires.

Une trentaine de membres de l'ANAI se retrouvèrent pour un repas-baguettes improvisé chez notre ami J.P. CHIEM au Château d'Or. Au cours du repas, le Président de l'A.I.A., ancien para, remit à la Présidente un souvenir représentant le calvaire de DIEN BIEN PHU. Qu'il en soit ici remercié.

VIENNE - Président : Général PUSSIAU - 10 rue Saint Denis - 86000 POITIERS

Participation de la section aux cérémonies organisées par l'A.C.U.F. de la Vienne le 13 mars à Ligugé (commémoration de l'agression japonaise du 9 mars 1945) et le 7 mai à Poitiers (commémoration du 34ème anniversaire de Dien-Bien-Phu).

Deuil : Au lieutenant-colonel HOUR TROUK, notre vice-président, éprouvé par le décès de son épouse, les membres de la section de la Vienne adressent ainsi qu'à ses enfants leurs très sincères condoléances et l'expression de leur profonde sympathie

LOIRE - Président : Monsieur Pierre TIXIER - 5 rue de Bourgogne - 42300 ROANNE

Les évènements du 9 mars 1945 ont été commémorés au cimetière de Rive de Gier, autour de la tombe du Général VALLUY inhumé ici depuis 1970, en présence du Colonel OLIVIER, D.M.D., d'une centaine de personnes, d'une dizaine de drapeaux et d'une délégation de l'ANAI du Rhône. M. Lucien MICHAUD a évoqué cette tragédie avec émotion. Le Président PEILLON a rappelé la brillante carrière du général VALLUY et une gerbe a été déposée ensuite sur sa tombe, ainsi qu'une plaque commémorative - un vin d'honneur a ensuite réuni l'assistance à la Maison du Combattant.

A ROANNE, ces mêmes évènements ont fait l'objet d'un service religieux à Notre Dame des Victoires, dépôt de gerbes au monument aux morts avec récit de notre ami Henri MONTET. Nous avons apprécié la présence de deux présidents d'honneur : le colonel RIVIERE et Soeur Marthe COTE. Un repas familial a réuni ensuite 80 convives.

Le Comité de ST ETIENNE n'est pas resté inactif non plus puisque le 7 mai le souvenir de DIEN BIEN PHU a été évoqué au monument aux morts avec le concours de l'A.C.U.F. et des anciens Paras, en présence du maire M. DUBANCHET.

Un décès à déplorer : celui de Madame JANOT, veuve de Pierre JANOT, ancien déporté résistant et sergent des B.E.P., disparu lui-même il y a 6 mois.

Pour terminer, laissez-nous féliciter Marcel SOTTON qui vient d'obtenir la croix du combattant des moins de 20 ans.



VENDEE - Président : Monsieur GANDOUIN - 4 rue des Forges - 85750 ANGLÉS

Déplacement du Président et du drapeau le 7 mai 1988 sur invitation du "Souvenir Français" des Sables. "Journée du Souvenir" en l'honneur des soldats étrangers alliés tombés sur le territoire du pays des Olonnes a été célébrée aux cimetières du Château d'Olonne - Olonne sur Mer la chaume - les Sables d'Olonne.

A 18 h 30 ce même jour une gerbe a été déposée par l'ACUF à la mémoire des camarades tombés à Dien Bien Phu.

Cette année la cérémonie de commémoration de la victoire du 8 mai 1945 s'est déroulée à la Roche S/Yon. Le drapeau ANAI -Vendée et le président étaient présents sur invitation du Maire de cette ville.

Le 24 mai les adhérents ANAI-Vendée se sont retrouvés avec leur famille pour un repas baguettes à St Hilaire de Riez au "Lotus", restaurant tenu par leur camarade ISPA.

YVELINES - Président : Monsieur LERPINIERE - 21 rue de la Forêt
78570 CHANTELOUP LES VIGNES

La section présente maintenant un effectif de 251 adhérents dont 150 sont originaires de la péninsule indochinoise. Le comité de Chanteloup les Vignes (65 personnes) regroupe à lui seul 70% de la population asiatique de la commune. L'action sociale de la section est très importante malgré des moyens financiers assez faibles.

Le Président M. LERPINIERE rappelle à ses "troupes" que le service du bulletin de l'ANAI ne pourra se poursuivre aux adhérents qui ne règlent pas rapidement leur cotisation, et que d'autre part il est du devoir de tous de rechercher de nouveaux adhérents auprès des jeunes asiatiques afin que le souvenir de l'Indochine ne disparaisse pas au fil des années.

Enfin, il faut féliciter le jeune HAO A.E. fils de HAO SIN VAY très ancien adhérent de Chanteloup pour la médaille d'or qu'il a obtenue au challenge de France de KUNG FU, art martial bien connu.

L'Association Calvados Sud Est Asiatique avec l'aide du Comité National d'Entraide Franco-Vietnamienne, Cambodgien, Laotien publie en souscription un recueil en couleurs de

45 tableaux du peintre NGETH-SIM

réalisés entre 1980 et 1982 dans les camps de Thaïlande, en 1983 à son arrivée en France.

Ces tableaux évoquent la souffrance du Cambodge sous la domination khmère rouge, avec un génie et une force d'expression extraordinaire.

Prix de souscription : 90 F (dédié par l'auteur).

Chèque à adresser à : ACASEA - 4 rue George Sand - 14000 CAEN.

YONNE - Président : Colonel COET Max - 10 rue du Champ Vilain - CHENY
89400 MIGENNES

Le Comité de JOIGNY s'est réuni en assemblée générale le 21 février 1988 devant une trentaine d'adhérents. A cette occasion un nouveau président a été élu en remplacement du Lt-Colonel COET, qui a été nommé président départemental. Le nouveau président Pierre VALET a pris ses fonctions immédiatement, accompagné du nouveau vice-président Daniel MARTY, remplaçant le commandant TARRIDE Maurice appelé à la vice-présidence de la section départementale. Un pot de l'amitié clôtura cette assemblée.

Le Comité de ST FLORENTIN s'est réuni en assemblée générale le 6 mars 1988 devant 35 adhérents, en présence du capitaine PIERQUET, vice-président départemental, représentant le Lt-Colonel COET. Suite à la démission du trésorier, Monsieur BERNARD Raymond a été désigné pour le remplacer. A l'issue de cette assemblée une gerbe a été déposée devant le monument aux morts, pour commémorer le 9 mars 1945, date de l'attaque japonaise en Indochine. Un vin d'honneur et un repas "baguettes" ont terminé cette journée à laquelle 80 convives prirent part. Par suite d'une regrettable erreur matérielle, dont nous nous excusons, il a été omis de signaler dans le précédent bulletin qu'un don avait été remis, le 5 décembre 1987 par les adhérents du comité de ST FLORENTIN à l'Association "TELETHON" pour aider les enfants atteints de myopathie. Que les généreux donateurs en soient ici remerciés.

Le Comité de SENS s'est réuni en assemblée générale le 6 mars 1988 devant 30 adhérents, en présence du Lt-Colonel COET président départemental. A l'occasion de cette assemblée un nouveau bureau a été élu. Un pot de l'amitié a clôturé cette réunion.

Le Comité d'AVALLON s'est réuni en assemblée générale le 26 mars 1988 devant une vingtaine d'adhérents, en présence du Lt-Colonel COET président départemental et du Général BONICHON président d'honneur du comité. A l'occasion de cette assemblée un nouveau trésorier M. Jean CUILLIER et un nouveau porte drapeau M. Claude DOMECE ont été élus.

Le 17 avril 1988 le congrès départemental de l'ANAI a réuni près de cent vingt personnes sous la présidence du Lt-Colonel COET président départemental, en présence du vice président national : le Lt Colonel BACHMANN.

Après les travaux d'usage et l'approbation des différents comptes-rendus le président souligna l'intérêt porté par l'ANAI au souvenir attaché à tous nos compagnons disparus sur la terre indochinoise et rendit hommage au gouvernement pour l'action menée depuis 1986 pour le rapatriement des restes mortels de ceux qui sont tombés là-bas.

Il remercia Monseigneur JACQ pour sa présence fidèle et commenta les dispositions prises en faveur des anciens prisonniers d'Indochine.

Pour achever ses travaux, un documentaire rapporté par des touristes, (anciens d'Indochine), qui ont effectué un voyage au Vietnam en octobre 1987 a été présenté à l'assemblée. Ce film raviva des souvenirs et fut accueilli chaleureusement. La matinée se termina devant le monument aux morts où furent décorés deux anciens : le premier maître MARTI Daniel a reçu la croix de chevalier de la Légion d'Honneur et MARELLE Georges la croix du combattant volontaire agrafe "Indochine".

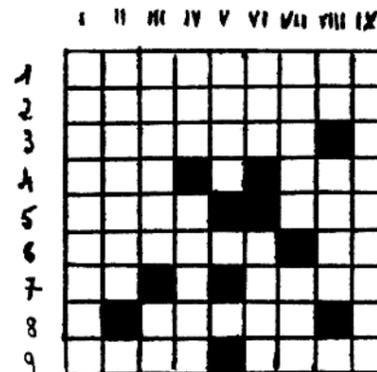
Nous déplorons le décès de notre compagnon BLUGEOT Lucien du Comité d'Avallon et de la mère de Madame CUFFAUT Julienne présidente du Comité d'Auxerre. Nous présentons aux familles nos sincères condoléances.

Félicitations à M. VALET Pierre, président du comité de Joigny, pour sa brillante prestation au lycée de Joigny, où il avait été appelé pour un exposé sur l'Indochine Française. Rendez-vous a été pris pour la même prestation dans les mêmes conditions en 1989.

LES MOTS CROISES DE ONG COP N°1

Horizontal - 1. Chère péninsule - 2. Méchantes -
3. Demandes - 4. Parfois sous cape - D'une réserve -
5. Ancêtre de Romulus - Elle ou lui - 6. Echecs - Note
7. Associés aux coutumes - ... Pour Tobrouk ? -
8. Souhaitas - 9. Sur la route du 1 horizontal autrefois
- Vrai de vrai.

Vertical - I. Souvent déconcertantes - II. Trou d'aération
- III Allers et retours - Note - IV. Ornement architectural - Auxiliaire imparfait ... - V. Apprécié
en Asie - VI. Dame ou demoiselle ? - Bien connue au cinéma.
VII. C'est le moyen d'en sortir - Enzymes - VIII. Issu -
Sa quinte ne réjouit pas - IX. Dont la cause est inconnue.
Solution quelque part dans le bulletin



(Ces nouvelles sont glanées dans des correspondances privées ; elles n'ont donc pas la rigueur d'une information officielle régulière, mais elles donnent des indications intéressantes. L'opinion des lecteurs sur cette rubrique sera utile à la rédaction du bulletin).

FINANCES

13 septembre 1985 : changement de système monétaire. Un nouveau dong vaut 10 anciens dongs. Les billets en circulation sont échangés dans la limite de 2000 nouveaux dongs par personne.

6 mars 1988 : émission de nouveaux billets. Jusqu'alors la coupure la plus importante était celle de 500 dongs. Pour suivre l'inflation sont émis des billets de 1000, 2000 et 5000 dongs.

7 mars 1988 : augmentation générale des prix.

ECONOMIE

Evolution du prix du kilo de riz de qualité moyenne au marché libre : 140 dongs en octobre 1987, 250 en novembre, 340 en décembre, 400 en février 1988, 500 en avril.

Evolution du prix du kilo de viande de porc au marché libre : 650 dongs en février 1987, 750 en octobre, 1400 en novembre.

Exemple de consommation exceptionnelle d'une famille de quatre personnes pendant les fêtes du Têt 1987 : 1 kilo de viande et 10 oeufs pour 7 jours.

Frais de scolarité dans l'enseignement primaire : 150 dongs pour l'année scolaire 1986 - 1987, 1600 dongs pour 1987 - 1988.

Prix du même cartable dans le même magasin : 420 dongs début août 1987, 700 dongs fin août 1987.

Prix de cartes postales d'anniversaire en octobre 1987 : 300 dongs en moyenne, 500 dongs si l'image représente des enfants.

Prix d'un timbre-poste pour l'étranger en juillet 1987 : 450 dongs (enveloppe ordinaire), 700 dongs (grosse enveloppe recommandée) ; en janvier 1988 : 1000 dongs (enveloppe recommandée) ; en juin 1988 : 3000 dongs (grosse enveloppe ordinaire).

Exemples de salaire mensuel : professeur d'université : 500 dongs en 1986, 7000 dongs en 1988 ; cadre moyen : 300 dongs en 1986, 4500 dongs en 1988 ; ouvrier : 400 dongs en 1986, 22000 dongs en 1988.

Délai d'attente pour l'achat d'un billet de train Saïgon - Hanoï : un mois.

Vitesse moyenne de ce train prévue par le cahier des charges : 29 kilomètres à l'heure (information publiée par "le Point" du 23 mai 1988).

JUSTICE

Soeur X : 3 mois de prison pour n'être pas rentrée à son domicile à l'heure déterminée (1986). L'identité de cette religieuse est connue de la rédaction, qui ne la divulgue pas par prudence.

Soeur TRAN THI TRI : 5 ans de prison pour avoir aidé des compatriotes à s'enfuir en bateau (information publiée par "le Monde" du 13 novembre 1987).

Guy - Marie OURY - Le Vietnam des martyrs et des saints - Editions Fayard
Le Sarment - 75 F.

Ce livre tout nouveau accompagne la canonisation de 117 martyrs du Vietnam le 19 juin 1988. Il montre la grandeur des traditions confucéennes qui ont façonné la civilisation vietnamienne ; il décrit la rencontre du christianisme et de cette civilisation ; il met en lumière le sens du témoignage rendu par les martyrs des 18 et 19ème siècles.

Le lecteur désinformé apprendra que l'armée française a débarqué au Vietnam sous Napoléon III pour faire cesser les persécutions, et non pas pour introduire les missionnaires catholiques qui l'avaient précédée de deux siècles et demi (sous Henri IV).

Hubert de BOISBOISSEL - Douce-Amère Indochine - chez l'auteur, 8 rue Carnot
56000 VANNES, Tél : 97 54 28 16 - 110 F plus 15 F de port.

La première édition de ce livre passionnant ayant été épuisée, l'auteur vient d'en refaire un tirage. Les anciens d'Indochine qui n'auraient pu être servis sont invités à saisir cette occasion.

Cette évocation captivante de la manière de vivre en Indochine de 1938 à 1946 parle au coeur comme à l'esprit. Elle sauve de l'oubli un monde qui était une part du nôtre et des peuples avec lesquels s'étaient tissés de vrais liens d'amitié.

Jean AURELIEN - Hologrammes indochinois - Editions Sudestasie - à paraître
en octobre 1988.

Français né en Indochine, l'auteur évoque son enfance à Saïgon pendant la deuxième guerre mondiale. Le cadre est celui d'un roman d'atmosphère.

Tony GERAGHTY - La Légion - Editions Pygmalion - 110 F.

Ecrite par un Anglais, historien militaire et parachutiste, c'est une nouvelle histoire de la Légion Etrangère de 1831 à 1986. On notera les chapitres 5 et 12 consacrés à l'Indochine (1884 - 1885 et 1945 - 1954).

Henri LE MIRE - Epervier, le 8ème Choc à Diên Biên Phu - Editions Albin
Michel, 1988 - 120 F.

Spécialisé dans les actions en souplesse sur les arrières de l'ennemi, le 8ème bataillon parachutiste de choc, commandé par le Capitaine TOURRET, a participé du premier au dernier jour à la bataille de Diên Biên Phu. Le Colonel LE MIRE montre la force morale et mentale des combattants ainsi que leur efficacité. Les erreurs d'un commandement lointain et peu lucide ne sont pas passées sous silence.



Solution des mots croisés d'Ong Cop - N° 1
Horizontalement : I. Indochine - 2. Mauvaises - 3. Prières - 4. Rit - Ute - 5. Enée - Eon - 6. Vestes - Ut - 7. Taxi - 8. Rêvas - 9. Suez - Rêel.
Verticalement : I. Imprévues - II. Narines - III. Duites - Rê - IV. Ove - Etiez - V. Cari - VI. Hie - Star - VII. Issue - Ase - VIII. Nê - Toux - IX. Essentiel.

AVIS DE RECHERCHE :

- Patrick Charles RENAUD, BP 58 - 54270 Essey les Nancy, recherche tous documents photographies et témoignages concernant la campagne du 6ème Régiment de Tirailleurs Algériens (6ème R.T.A.) en Indochine de 1949 à 1954. Il souhaiterait également entrer en contact avec des personnes ayant connu son oncle, Paul Jean-Marie MICHON, soldat au 6ème RTA en Indochine de 1952 à 1954.
- Souhaiterais me mettre en relation avec toutes personnes ayant connu mon père le Capitaine GAUBERT Roger, né le 27.04.1915 à Marseille affecté au BMI/AOF commandant le secteur de NINH GIANG, KINH MON Nord Vietnam entre 1952-1954 - Adresser tous renseignements à Mireille COLAIANNI - 3 Place Général de Gaulle - 59300 VALENCIENNES.
- Recherche témoignages, archives, documents civils et militaires et photos sur bombardements alliés en Annam et Cochinchine et résistance française en 1944 et 1945 en vue travail historique - S'adresser à Jean-Claude SURLEAU - 5 rue du Moulin - ROUSSON - 89500 VILLENEUVE/YONNE - Tél : 86 96 90 75.
- Monsieur Jacques ANGOT, 13 rue du Val Vert - 61600 LA FERTE-MACE recherche Mademoiselle Huguette NOGUERA, de MOSTAGANEM, auxiliaire au TONKIN en 1953 et 1954.
- Pour la préparation d'un film documentaire sur les trains en Indochine, souhaiterions entrer en contact avec toute personne ayant connu les "Rafales" avec Madame LEMAIRE - conservateur D.D.M. - ECPA - Fort d'Ivry - BP 317 - 75998 Paris Armées - Tél : 46 70 11 67 - Poste : 450.
- Hébergerais : gîte et couvert à anciens d'Indochine ou enfants d'anciens des Boats-People, dans propriété enclose sud Saintonge - campagne ensoleillée touristique. Vie familiale ; ou sous la tente dans pré arboré, ethnologie indifférente mais probité impérative - Ecrire à Madame LEMESLE - 20 rue Léo Delibes - 17200 ROYAN.
- 1er Bataillon Thaï - 21 anciens du 1er Bataillon Thaï (période 48-51) se sont déjà retrouvés. En vue de se rencontrer dans le courant de l'année 1988, les anciens de cette unité sont priés de se faire connaître auprès du : Docteur Xavier SUQUET, 16 Bld Victor Hugo - 83150 Bando - Tél : 94 29 40 20 poste : 124.
- Ex-Sergent du 19ème RMIC, Tonkin période 39-45, recherche camarade du 4ème RAC, 1er maréchal des logis chef GRIMOULT, qui était avec lui dans les camps de la mort de Hoa Binh et dont il a été le témoin à son mariage à Hanoï en 1946 (serait lyonnais et habiterait Villebois-Mareuil). Ecrire à M. Pierre ROCHET, 1 rue de la Renaissance - 95440 ECOUEN.
- Chantal DESALME recherche son père Jean DESALME ancien brigadier-chef au 3ème Escadron du 2ème Régiment de Spahis Marocains basé à MY-THO (Sud Vietnam) en 1951 - Ecrire à Mademoiselle NGUYEN THI ANH NGUYET 7 rue Ernest Roche - 75017 PARIS.

 **HOANG DINH TUYEN**
laque mondialement connue

Meilleur Maître Laqueur du Vietnam maison fondée en 1940
Médaille d'Or Foire Internationale de Paris 1970 1984

ART & MODE ASIATIQUES Qualité
Prestige
Tradition

16, rue Corot - 94400 Vitry s/Seine (France) - Tél. : 46.78.02.24

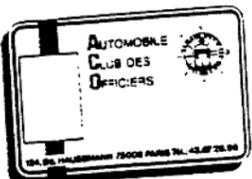
DRAPEAUX BRODÉS
J. C. ROBERT
30 AVENUE D^R PAUL DURAND
26600 TAIN-L'HERMITAGE
TEL: 75-08-24-87 B.P. 22

**VENTE DETAIL
TOUTES
DECORATIONS**



AUTOMOBILISTES

DES ARMÉES DE
TERRE - AIR - MER

 *La carte qui rapporte les meilleurs prix du marché!*

AUTOMOBILES: Remises sur • Achats • Locations • Contrôles techniques • Dépannage autoroute • Remises sur l'achat des deux roues (Motos-Vélos).

ASSISTANCE : ASSURANCES • Conseil pour contrats d'assurances spécifiques • Conditions spéciales pour 2 roues • Protection juridique.

LOISIRS-TOURISME : Permis international de conduire • Documents de voyages, de camping-caravaning • Voyages spécifiques du Club • Théâtre.

INFORMATIONS SPÉCIALISÉES ET CONTACTS : Revue-club trimestrielle "AUTOMOBILE ET TOURISME" • Remises dans commerces de luxe et d'équipement.

OFFICIERS - SOUS-OFFICIERS - GENDARMES - CIVILS ASSIMILÉS
(ACTIVITÉ - RÉSERVE - RETRAITE)

AUTOMOBILE CLUB DES OFFICIERS
124, Bd. HAUSSMANN 75008 PARIS Tél.: 43.87.28.96

BON POUR UNE DOCUMENTATION GRATUITE

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code Postal _____ Ville _____

SOFEL

 **AGPM**
Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901.

AVEC VOUS PARTOUT

Militaires d'active, retraités, anciens combattants, cadres de réserve. Avec vous partout, l'AGPM peut contribuer à la sécurité et à la qualité de votre vie.

RENSEIGNEZ-VOUS
sur les garanties et les services que vous proposent les :

MUTUELLE D'ENTRAIDE
et de
PREVOYANCE-MILITAIRES-VIE
Vie - Décès - Invalidité
Retraite complémentaire, Epargne

AGPM-SERVICES
Coopérative de vente par correspondance
Service Auto-Moto

MUTUELLE D'ENTRAIDE
et de
PREVOYANCE-MILITAIRES-IARD
Risques automobiles et divers

ASSOCIATION GENERALE DE PREVOYANCE MILITAIRE
Rue Nicolas Appert - 83086 TOULON CEDEX
Tél. (94) 27.90.85 (+)

VOYAGES DU SOUVENIR



AU VIETNAM



et au CAMBODGE



LOGOTOUR (organisateur du 1er voyage du Souvenir en Novembre 1986), vous propose des départs en Oct - Nov 1988 et Mars - Avril 89 avec différentes options

Prix à partir de 13 500 FRS

Tous renseignements auprès de .

LOGOTOUR

Immeuble Le Belvédère
95800 CERGY ST CHRISTOPHE
Tél : (1) 30 30 53 35
Adresse postale :
BP 8334
95804 CERGY PONTOISE CEDEX



ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENS D'INDOCHINE ET DU SOUVENIR INDOCHINOIS

Agréée par le Ministère des Anciens Combattants et par la Fondation de France

A.N.A.I.

Siège social
15, rue de Richelieu
75001 PARIS
Tél.: 42.61.41.29

C.C.P. 21.897.05 V Paris

ADHERENTS DE PARIS :
et des HAUTS DE SEINE :

PARIS, le 13, Septembre 1988

FLB/MB N° 185/88

Additif au Bulletin ANAI
du 2ème Trimestre 1988

Lors de la composition du Bulletin du 2ème trimestre 1988, nous avons omis de mentionner que la Section de Paris nous avait demandé de publier une très importante communication dans la rubrique

DATES A RETENIR

(normalement à la page III de couverture).

Nous implorons la clémence des Présidents et adhérents concernés, et vous prions de prendre connaissance au verso de cette note du message que nous aurions dû passer le 30 juin 1988.

Soyez nombreux à y répondre.

Bien cordialement

F. LE BOUTEILLER
Secrétaire Général

ANCIENS COMBATTANTS

39-45 - Indochine - Corée - A.F.N.



VOUS SEULS Veuves de guerre - Orphelins de guerre

Quels que soient votre âge et votre situation
avez droit à une retraite complémentaire financée
en partie par l'Etat :

LA RETRAITE MUTUALISTE DU COMBATTANT

- | | | | |
|--------------------------|---|-----------------------------|--|
| AVANTAGES FISCAUX | <ul style="list-style-type: none"> ● Cotisations déductibles de vos revenus imposables ● Retraites exonérées d'impôts ● Capitaux entièrement remboursés au décès sans droits de succession | AVANTAGES FINANCIERS | <ul style="list-style-type: none"> ● Participation de l'Etat de 12,50 à 60 % ● Revalorisations légales sur les rentes viagères ● Bonifications servies par la France Mutualiste <ul style="list-style-type: none"> - 40 % sur les rentes personnelles majorées - 20 à 30 % sur les capitaux remboursés après décès |
|--------------------------|---|-----------------------------|--|

LA RETRAITE MUTUALISTE DU COMBATTANT

14, rue des Hauts-de-Chanturgue - 63100 CLERMONT-FERRAND

Demandez dès maintenant une proposition personnalisée en mentionnant votre date de naissance
Ecrire ou téléphoner : - (03) 73.24.20.54 (après 17 h)

Section de PARIS

Cher Ami,

Vous avez appris la fusion des sections de Paris et des Hauts-de-Seine (décision prise le 4 mai 1988 par le Conseil d'Administration).

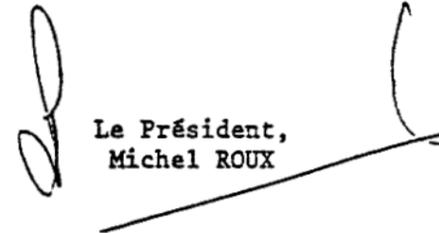
Nous voudrions en profiter pour mieux vous connaître et organisons, à cet effet, une rencontre qui aura lieu le samedi 8 octobre 1988 dans les locaux des "Orphelins Apprentis d'Auteuil", 40 rue La Fontaine, 75016 Paris (tél. 45 24 43 04) selon le programme ci-dessous.

- 11 h : Dans la chapelle, messe à l'intention de nos camarades disparus, célébrée par le Père Louis, membre de l'association.
- 12 h 15 : Déjeuner vietnamien (grande salle du 1er étage). Pendant l'apéritif (assis) qui précèdera, notre ami Michel BRUN évoquera quelques souvenirs sur le lycée franco-chinois de CHOLON et de son extraordinaire développement. C'est un sujet peu ou pas connu qui intéressera certainement tous les participants. A l'exception de la table d'honneur, il n'y aura pas de places réservées, mais il serait souhaitable qu'il y ait un certain "brassage" pour favoriser les rencontres, car c'est bien le but recherché.
- Vers 14 h 30, et pendant une demi heure environ : spectacle vietnamien de chants et sketch (grande salle du rez-de-chaussée).

Bien entendu, les épouses seront les bienvenues.

Afin de faciliter la tâche des organisateurs, soyez aimable de ne pas attendre le dernier moment pour vous inscrire et nous retourner le bulletin ci-dessous dans le meilleur délai (inscriptions impérativement closes le lundi 3 octobre). Merci d'avance.

Nous serions heureux que vous veniez nombreux à cette amicale réunion de pris ou reprise de contact et vous assurons de nos sentiments les meilleurs.


Le Président,
Michel ROUX

Moyens de transport :

- Métro : station Jasmin
- Autobus 52 : arrêt Léopold II
- Possibilité de parking dans la cour de l'établissement (entrée 40 rue La Fontaine)

Au cas où vous seriez en retard de cotisation, veuillez en profiter pour régulariser votre situation au cours de la réunion.

Même si vous ne pouvez être des nôtres, merci de nous retourner, malgré tout, le bulletin ci-dessous afin que nous puissions procéder à la mise à jour de notre listing.

A.N.A.I./Section de PARIS

BULLETIN D'INSCRIPTION
à la réunion du samedi 8 octobre 1988

PRIX : 170 francs par personne

NOMBRE DE PARTICIPANTS :

- ci-joint chèque de F. 170 X . . . =

NOM, prénom, adresse et n° de téléphone

Date et signature

DATES A RETENIR

2 septembre 1988 - à 18 heures 30 - Pour l'anniversaire de la capitulation japonaise, ravivage de la flamme sous l'arc de triomphe par la Fédération des Réseaux de Résistance en Indochine et Citadelles et Maquis d'Indochine.

2 novembre 1988 - à 10 heures 30 - Cérémonie à la mémoire des Indochinois morts pour la France en Europe pendant la guerre 1914-1918. Célébrée devant les monuments du jardin d'agronomie tropicale du bois de Vincennes (45 bis avenue de la Belle Gabrielle, gare de Nogent sur Marne sur le R.E.R.) et du cimetière municipal de Nogent sur Marne, cette cérémonie s'intègre à l'hommage rendu aux militaires coloniaux par la Fédération Française des Anciens d'Outre Mer et Anciens Combattants des Troupes de Marine.

19 décembre 1988 - à 18 heures 30 - Pour l'anniversaire des combats de décembre 1946 contre l'insurrection Viet-Minh, ravivage de la flamme sous l'arc de triomphe par l'Association des Combattants de l'Union Française.

12 mars 1989 - de 9 heures 30 à 18 heures 30 - Cérémonies anniversaires des combats de mars 1945 contre les japonais : dépôts de gerbe avenue du Général Lemonnier et aux Invalides, messe à 11 heures aux Invalides, déjeuner des Rescapés du 9 mars 1945, ravivage de la flamme sous l'arc de triomphe par l'Association Nationale des Anciens d'Indochine et par Citadelles et Maquis d'Indochine.

ENQUETE AUPRES DE NOS LECTEURS

Vous avez pu constater que votre bulletin avait commencé à changer non seulement dans sa présentation, mais aussi dans la qualité et les sujets de ses articles.

Ce n'est qu'un début, car nous avons d'autres projets, en particulier de modifier et le format et le mode d'impression pour tenter d'en faire un "magazine" un peu plus attrayant.

Nous avons besoin de vos avis et de vos conseils.

- Y a-t-il quelque chose qui vous déplaît dans la présentation actuelle ?
- Que pensez-vous de l'arrivée de la publicité ? et pouvez-vous y contribuer ?
- Que suggérez-vous ? Format ? Couverture ?
- Quels sujets d'articles vous sembleraient pouvoir intéresser les lecteurs ?
- Accepteriez-vous de payer ne serait-ce que la modique somme de 10 francs ? de plus pour améliorer votre bulletin ?

Répondez-nous et apportez votre soutien à la très petite équipe qui a bien des difficultés à essayer de bien faire avec peu de moyens !

NB. Bulletin et chèque (établi au nom de l'ANAI Section de Paris) à adresser, pour réception avant le 3 octobre, à : Michel ROUX - 26 avenue de Lowendal - 75015 PARIS - (Téléphone : 47 83 87 78).

La cotisation de 1988 (75 francs minimum, dont 50 francs pour le siège national et pour le service du bulletin) est exigible le 1er janvier et payable :

- aux trésoriers départementaux, par les adhérents membres d'une section,
- au trésorier national (chèques à l'ordre de l'ANAI), par les autres adhérents, dits "individuels".

Les donateurs de 200 francs et plus désirant bénéficier d'une réduction de leur revenu imposable (dans la limite de 5% de celui-ci) doivent libeller leur chèque à l'ordre de la Fondation de France - compte 06-0577 (ce numéro est celui du dossier de l'ANAI à la Fondation).

Les retardataires liront avec intérêt le tarif des cotisations antérieures : 60 F en 1985, 65 F en 1986 et 1987.

Les adhérents "individuels" qui désirent recevoir un timbre de l'année sont invités à envoyer une enveloppe timbrée prête à leur être retournée.

Pour toute démarche l'indication du numéro d'adhérent est indispensable.

Il est rappelé que l'ANAI n'assure plus la collecte des abonnements à la "Voix du Combattant". Les demandes doivent être adressées directement à la "Voix du Combattant", 18 rue de Vézelay, 75008 PARIS, avec un chèque de 30 francs. L'abonnement court du 1er Janvier.

APPEL DU TRESORIER DU C.N.E.

Le Comité National d'Entraide n'ayant demandé ni la reconnaissance d'utilité publique ni l'agrément de la Fondation de France parce que ses fondateurs ne s'étaient pas situés dans la durée, l'ANAI peut faire bénéficier les donateurs des avantages fiscaux de son propre compte à la Fondation de France.

La procédure est rappelée ci-dessous :

- établir un chèque d'au moins 200 francs à l'ordre de la Fondation de France compte n° 06-0577 (1),
- adresser ce chèque à l'ANAI, 15 rue de Richelieu, Paris 1er.

Le chèque sera enregistré par l'ANAI, puis encaissé par la Fondation de France qui reversera le montant à l'ANAI trois mois plus tard. Le reçu adressé directement par la Fondation de France au donateur permettra à celui-ci de déduire le don de son revenu imposable dans la limite de 5% du revenu net (2).

(1) - Ecrire le tout sur une seule ligne, car il s'agit du numéro de dossier de l'ANAI et non du numéro de chèques postaux de la Fondation de France.
(2) - Ou de 1°/00 du chiffre d'affaire des entreprises.